



HAL
open science

Mobilisation critique d'une démarche d'évaluation d'impacts de projets visant à rendre les systèmes agri-alimentaires plus durables

Claire Bernardin

► To cite this version:

Claire Bernardin. Mobilisation critique d'une démarche d'évaluation d'impacts de projets visant à rendre les systèmes agri-alimentaires plus durables. Alimentation et Nutrition. 2017. dumas-03792064

HAL Id: dumas-03792064

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03792064>

Submitted on 29 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme Ingénieur spécialisé en Innovations dans les systèmes agricoles et agroalimentaires du monde

Mobilisation critique d'une démarche d'évaluation d'impacts de projets visant à rendre les systèmes agri-alimentaires plus durables



Confidentiel jusqu'au 31/12/2017

par Claire Bernardin

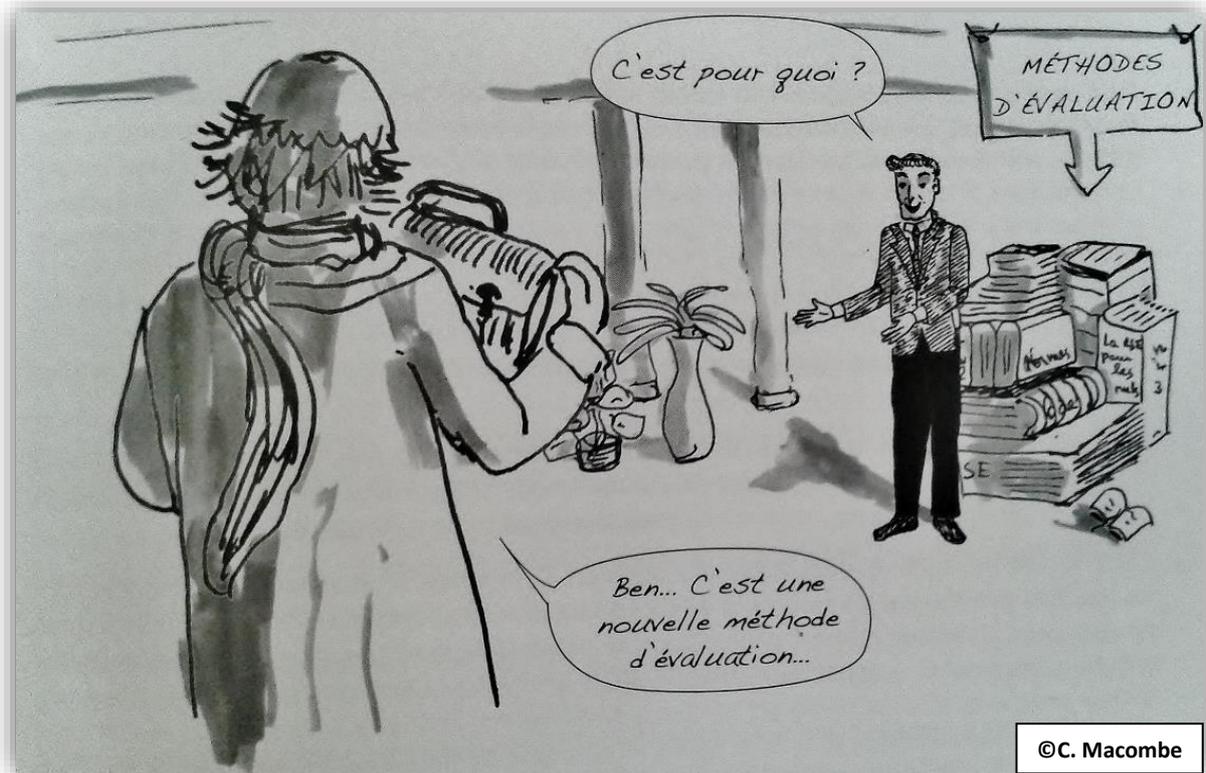
Année de soutenance : 2017

Organisme d'accueil : Service DEFIS, Montpellier SupAgro

Mémoire de Mission Professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme Ingénieur spécialisé en Innovations dans les systèmes agricoles et agroalimentaires du monde

Mobilisation critique d'une démarche d'évaluation d'impacts de projets visant à rendre les systèmes agri-alimentaires plus durables



Confidentiel jusqu'au 31/12/2017

par Claire Bernardin

Année de soutenance : 2017

Mémoire préparé sous la direction de :
Marie-Josèphe Amiot-Carlin

Organisme d'accueil : Service DEFIS,
Montpellier SupAgro

Présenté le : 13/10/2017

devant le jury :

Stéphane Fournier

Marie-Josèphe Amiot-Carlin

Dominique Paturel

Maître de stage : Pierre Le Ray

Résumé

L'évaluation d'impacts est un outil majeur pour la prise de décision. Néanmoins lorsqu'elle touche aux systèmes alimentaires et à la durabilité, la complexité de ces notions rend la tâche ardue. La fondation Daniel et Nina Carasso travaille à construire une démarche d'évaluation simple et la plus objective possible à destination de projets d'alimentation et d'agriculture durables : la démarche Syalinnov. Neuf initiatives soutenues par la fondation ont donc mené une réflexion collective et ce mémoire propose de la tester et d'en faire un retour critique. Une immersion au sein de trois initiatives à Nantes, à Paris et en Lozère a permis de mobiliser des méthodes multiples et pluridisciplinaires pour collecter les données de quatorze indicateurs à partir de 32 entretiens semi-directifs, d'observations *in situ*, de la diffusion de questionnaires (n=131) et d'autres outils comme de la cartographie ou des relevés de prix. Les résultats montrent que la démarche est à même d'évaluer objectivement et communément, grâce à des méthodes simples, légères et principalement qualitatives, des impacts prévus ou non et représentatifs de la diversité des enjeux des systèmes alimentaires. Ils montrent également qu'une approche territoriale des systèmes alimentaires peut compliquer l'appréhension de certains indicateurs. Enfin, l'évaluation devrait être réalisée lorsque les projets sont en passe d'atteindre leurs objectifs ultimes, ce qui n'était pas tout à fait le cas dans cette étude. Pour conclure, ce travail apporte principalement des méthodes de collecte et de traitement des données et éclaire les impacts relevés dans les trois projets étudiés. La démarche est encore en construction mais peut devenir un outil efficace pour l'autoévaluation des projets d'agriculture et d'alimentation durables.

Mots clés

Évaluation d'impacts, durabilité des systèmes alimentaires, projets, alimentation territoriale, proximité

Abstract

Title: Critical feedback on a practical approach to assess the impacts of agri-food projects on the sustainability of food systems

Assessing the impacts of a project helps it make decisions and guide its actions. However, the complexity of the food systems and sustainability notions makes the evaluation of agri-food projects difficult. The *Daniel et Nina Carasso* Foundation intends to come to a simple and objective evaluation approach designed for such projects: the Syalinnov method. The foundation supports nine projects that came together and pondered about the approach. This dissertation aims at testing it and giving a critical feedback about its strengths and weaknesses. Through immersion in three of the initiatives, in Nantes, Paris and the Lozère department, I used various multidisciplinary methods to collect data about the fourteen indicators that were decided upon. I conducted 32 interviews, *in situ* observations, used two surveys (n=131) and some other tools such as cartography and price comparisons. Results show that using the Syalinnov approach does lead to simply, objectively and adequately assessing various impacts of projects that differ by their scope. Results also show that adopting a 'territory' approach of food systems may make it more difficult to deal with some of the indicators. Also, the evaluation had better be conducted once the projects are close to meeting their final objectives, which was not quite the case here. In conclusion, this work mainly presents methods for collecting and analysing data as well as the impacts of the three projects. The Syalinnov method is still under construction but may ultimately become an efficient tool for sustainable agri-food projects to evaluate their impacts themselves.

Key words

Impact assessment, sustainability, food systems, agri-food projects

Remerciements

Cette mission professionnelle riche d'enseignements et de découvertes n'aurait bien évidemment pas vu le jour sans la fondation Daniel et Nina Carasso et l'équipe Syalinnov, particulièrement Pierre Le Ray et Adel Ourabah qui m'ont introduite à la démarche et accompagnée tout au long de ces mois.

Ma prochaine pensée est destinée à Marie-Josèphe Amiot-Carlin, que je remercie sincèrement pour l'encadrement de ce mémoire, ses relectures et sa remarquable gentillesse.

Merci à Catherine Macombe qui a accepté que j'utilise ses pertinentes illustrations en couverture de ce document.

Une autre pensée pour les très nombreuses personnes impliquées de près ou de loin dans les trois initiatives suivies, qui se mobilisent pour changer les choses qui leur semblent aller mal dans ce monde et grâce à qui j'ai pu me familiariser aux projets et partager souvent plus que des données. Je songe spécialement à l'accueil chaleureux de l'équipe d'Ecos et à la Grande Barge qui m'a régalée dans tous les sens du terme. Une pensée particulière, enfin, pour Manu, qui est venu fortuitement embellir une expérience caussenarde déjà enrichissante à bien des points de vue.

Une expérience professionnelle n'est rien sans le quotidien qui l'entoure. Mes souvenirs et ma gratitude s'envolent donc vers les ami.e.s qui m'ont accueillie ou retrouvée sur les terrains d'étude, vers le Whoop et Aquaforme où mon passage aura été trop bref mais non moins « énorrrme », vers le Ghetto et ses innombrables occupant.e.s biobio zenzen.

Et bien sûr, *last but not least*, Thomas, pour son soutien dans les jours gris et son égal sourire dans tous les autres.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Glossaire	vi
Sigles et acronymes	vii
Introduction	1
1 Cadre de l'étude	3
1.1 Au croisement d'un projet multi-partenarial et d'un défi méthodologique	3
1.1.1 Contexte d'émergence de la démarche Syalinnov	3
1.1.2 Vers la co-construction d'une grille de critères de durabilité	4
1.2 Des projets différents qui illustrent les enjeux de l'évaluation	8
1.2.1 Éléments de présentation des trois projets sélectionnés pour l'étude	8
1.2.2 Typologie des projets	10
1.3 Une mission professionnelle dans une posture d'observ'actrice	11
1.3.1 Problématique et hypothèses	11
1.3.2 Objectifs et méthodes déployées	11
2 Méthodes déployées et impacts évalués par indicateur	13
2.1 Réflexions préalables sur la notion de territoire	13
2.1.1 Territoire fantasmé, territoire réel ? Perspectives bibliographiques.....	13
2.1.2 Potentialités de l'approche par la zone de chalandise	14
2.2 Dimension économique	16
2.2.1 Qualité des relations entre acteurs économiques : rapprochement et satisfaction ...	16
2.2.2 Équité dans la répartition de la valeur ajoutée, richesse créée	18
2.2.3 Durabilité des pratiques agricoles/de transformation	19
2.3 Dimension cognitive.....	21
2.3.1 Connaissances sur le système alimentaire	22
2.3.2 Durabilité des pratiques alimentaires	23
2.4 Autres dimensions	25
2.4.1 Géographique	25
2.4.2 Politique.....	26
2.4.3 Dimension sociale	28
3 Impacts par projets et analyse comparée	31
3.1 Mise en perspective avec les impacts attendus.....	31
3.1.1 Principe de représentation graphique des impacts des projets	31
3.1.2 Le Début des Haricots	32
3.1.3 La farine du Méjean.....	33
3.2 Analyse comparée	33
4 Retour sur les hypothèses et discussion	35
4.1 Retour critique sur la démarche Syalinnov	35
4.2 Retour critique sur ma propre approche méthodologique.....	37
Conclusion.....	38
Références bibliographiques	39

Table des Annexes.....	42
Annexe A : Chemin vers le changement de CoopaParis.....	43
Annexe B : Chemin vers le changement et Environnement Partenarial du Début des Haricots.....	44
Annexe C : Chemin vers le changement et Environnement Partenarial de la Farine du Méjean....	45
Annexe D : Liste des acteurs rencontrés au cours des entretiens	46
Annexe E : Méthode de réalisation d'une zone de chalandise	47
Annexe F : Guide d'entretien des acteurs économiques	48
Annexe G : Modèle de questionnaire consommateurs	49

« L'achèvement d'une œuvre complexe doit non dissimuler son inachèvement, mais le révéler. »
Edgar Morin, *Éduquer pour l'ère planétaire* (2003)

Glossaire

Accessibilité à l'alimentation : le fait que chaque personne ait physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer. (CSA, 2013) Elle est accessible **économiquement** lorsque les dépenses d'une personne ou d'un ménage consacrées à l'acquisition des denrées nécessaires pour assurer un régime alimentaire adéquat sont telles qu'elles n'entravent pas la satisfaction des autres besoins élémentaires. L'accessibilité **physique** fait référence à la relation entre la localisation des commerces et la localisation des consommateurs.

Circuit court (de commercialisation) : mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire (Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, 2009)

Contribution à l'impact : rôles des différents acteurs et institutions ayant participé à une ou plusieurs étapes de la fabrication de l'impact (Rapport Asirpa, Colinet *et al.*, 2014)

Évaluation : appréciation systématique et objective d'un projet [...] en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, [...] l'efficacité, l'impact et la durabilité. (Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats, OCDE, 2002). **Ex-post**, elle est menée au terme d'un projet, programme, d'une intervention, etc. et permet d'analyser les facteurs d'échec et de succès, d'apprécier les impacts générés, éventuellement de les comparer aux objectifs (Rapport Asirpa, Colinet *et al.*, 2014)

Impact : effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action [...], directement ou non, intentionnellement ou non. (Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats, OCDE, 2002)

Indicateurs : grandeurs de nature diverse (données, calculs, observations, mesures), qui fournissent une information sur des variables plus difficiles d'accès ou de systèmes plus complexes. (Bockstaller *et al.*, 2010)

Système alimentaire : réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, État, espace plurinational) et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée. (Rastoin *et al.*, 2010)

Vecteur d'impact : description de la diversité des impacts générés par les activités retenues dans l'analyse (table d'impact) et leur représentation graphique (radar d'impact) (Rapport Asirpa, Colinet *et al.*, 2014)

Sigles et acronymes

AB : Agriculture Biologique

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

Amap : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

ACV : Analyse de Cycle de Vie

CA : Chiffre d'affaires

Civam : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Defis : Développement, expertise, formation, ingénierie pour le sud

ETP : Équivalent Temps Plein

FAO : Food and Agriculture Organisation

FDNC : Fondation Daniel et Nina Carasso

IDEA : Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles

Inra : Institut national de la recherche agronomique

Inpact : Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

PAT : Projet Alimentaire Territorial

SA : Système alimentaire

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Introduction

La consommation de ressources naturelles des sociétés dites occidentales et des pays dits émergents fait subir à la planète des pressions environnementales croissantes qui approchent voire dépassent ses limites (Steffen *et al.*, 2015). En France, l'agriculture depuis plusieurs décennies et l'alimentation désormais globalisée conduisent à des systèmes non durables, que ce soit en termes environnementaux, sociaux, économiques ou encore nutritionnels (Buttel, 2006). En réaction à ce schéma dominant, des courants pratiques ou scientifiques pour des agricultures plus durables ont émergé comme l'agriculture biologique (AB) ou l'agroécologie (Altieri, 1987) pour lesquelles l'engouement s'est accentué ces dernières années. L'alimentation durable, elle, a été définie institutionnellement par la Food and Agriculture Organisation (FAO) comme des régimes « ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines¹. En France, ce concept a donné naissance à des programmes politiques nationaux ou locaux comme le Programme National pour l'Alimentation, le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ou encore de l'offre biologique et/ou locale dans la restauration scolaire. De nombreuses initiatives de la société civile voient également le jour pour améliorer concrètement la durabilité des systèmes alimentaires et proposer de nouvelles manières de produire, de manger, de s'organiser.

Comment s'assurer de l'utilité, de la pertinence de ces actions ? Comment évaluer leurs impacts et affirmer qu'elles rendent effectivement durables les systèmes alimentaires (SA) dans lesquels elles s'inscrivent ? Cette évaluation des effets de ces projets, sur leur territoire et au-delà, se heurte à la multiplicité des indicateurs possibles, à l'expertise que certains exigent et à la complexité des objets liés à l'alimentation. Un des enjeux actuels des SA est donc le développement d'une démarche évaluative des initiatives d'alimentation durable, afin d'orienter efficacement leurs actions. Les projets qui fleurissent peuvent, de plus, être portés par des collectivités, des associations, des entreprises, etc. Ils peuvent concerner la production, la distribution, la transformation, la restauration ou encore le système alimentaire d'un territoire dans son ensemble. Ces dits territoires peuvent couvrir des échelles spatiales variées : du quartier au pays, en passant par exemple par la communauté de communes. Face à une telle diversité, comment proposer une méthode qui soit commune ?

La Fondation Daniel et Nina Carasso (FDNC) finance des tels projets et s'interroge quant à leur portée. Neuf projets soutenus par la fondation en 2014 et sélectionnés de manière à former un « système alimentaire idéal » ont accepté d'être suivis et accompagnés durant trois ans afin de faire le point sur leurs objectifs à court et long termes et de co-construire une méthode

¹ <http://www.fao.org/ag/humannutrition/biodiversity/fr/>

d'évaluation de leurs impacts. L'objectif de ce collectif est de proposer un outil opérationnel qui permettra à ces projets et à d'autres d'auto-évaluer leurs impacts, à partir de dimensions et indicateurs auxquels ils auront réfléchi et qu'ils auront jugés pertinents.

Quatorze indicateurs de durabilité touchant à cinq dimensions des SA (cognitive, politique, économique, géographique et sociale) ont ainsi été sélectionnés. Cette mission professionnelle propose et teste des méthodes de collecte et d'analyse des données de ces indicateurs, au sein de trois des neuf projets suivis. Tous trois sont distincts tant par le type de territoire (du très rural au très urbain) que par les acteurs impliqués et leurs finalités : un projet solidaire entre producteurs biologiques locaux et mangeurs à Nantes sous la forme de mini-marchés avec commandes hebdomadaires et la création finale d'une société coopérative ; une épicerie associative participative parisienne proposant des produits issus de l'agriculture paysanne ; et enfin le développement d'une filière meunerie-boulangerie mêlant agriculteurs biologiques et conventionnels, via la rénovation d'un moulin à vent en Lozère, sur le causse Méjean.

À travers la rencontre des différents acteurs économiques ou politiques plus ou moins impliqués dans les projets (n = 32), les réponses à des questionnaires de consommateurs (n = 131) ou encore en mobilisant des outils économiques ou cartographiques, ce mémoire tente de répondre à la problématique suivante : **dans quelle mesure la démarche Syalinnov, co-construite avec des porteurs de projets d'alimentation durable, permet-elle d'évaluer objectivement, simplement et communément les impacts de ces projets sur la durabilité des systèmes alimentaires ?**

Dans un premier temps, ce mémoire aborde plus en profondeur le contexte de cette étude et les méthodes générales déployées pour la mener. Il présente ensuite les résultats en deux parties : la première détaille la démarche par indicateur et l'éclaire par quelques impacts relevés ; la seconde compare les impacts avérés et ceux que les projets espéraient et également les projets entre eux afin d'identifier les déterminants qui favorisent leur succès. Enfin, dans une dernière partie sont discutées les forces et les limites de la démarche en général, des indicateurs utilisés et des méthodes déployées.

1 Cadre de l'étude

Cette mission professionnelle vient déployer une démarche qui est l'aboutissement d'un projet long de trois ans. Ma position était particulière en ce qu'elle devait développer les possibilités de la démarche d'évaluation tout en conservant un regard critique et extérieur. Dans cette première partie, j'expose le contexte tant que scientifique qu'institutionnel dans lequel elle s'inscrit ainsi que la problématique à laquelle cela m'a conduite.

1.1 Au croisement d'un projet multi-partenarial et d'un défi méthodologique

1.1.1 Contexte d'émergence de la démarche Syalinnov

La FDNC se positionne en catalyseur de l'alimentation durable en France et subventionne des initiatives qui s'y inscrivent. À travers l'appel à projets « Systèmes Alimentaires Innovants », elle soutient des expériences visant à répondre à des grands enjeux de l'alimentation durable. Au-delà du financement, elle leur fournit un accompagnement, via notamment le Service Défis² de Montpellier SupAgro afin de :

- 1) les mettre en lien autour d'une démarche commune et contribuer ainsi à la constitution d'un collectif d'acteurs capables de partager leurs expériences ;
- 2) encourager les porteurs à adopter une démarche réflexive quant à leur action ;
- 3) les inciter à évaluer les effets de leur projet et leur permettre ainsi d'alimenter leur plaidoyer auprès des décideurs et financeurs ;
- 4) capitaliser sur les processus d'innovations en jeu.

Du côté de la FDNC, de l'équipe accompagnatrice et des projets, il s'agit donc de comprendre notamment la pertinence, l'efficacité de projets liés à l'alimentation durable et leurs effets sur la durabilité des SA. Cette démarche a pris le nom de Syalinnov.

D'un point de vue scientifique et opérationnel, l'évaluation des systèmes alimentaires « au travers du prisme du développement durable est une préoccupation encore récente » (Aubin *et al.*, 2011) si bien qu'aucun cadre n'est encore arrêté. En effet, si l'évaluation en soi exige toujours une rigueur scientifique et méthodologique, évaluer la durabilité d'un système alimentaire représente un défi sous bien des points de vue. La caractéristique d'un système social étant sa complexité, son évaluation exige une approche pluri- voire interdisciplinaire, entre sciences économiques, environnementales et sociales. Enfin, la nature même d'un système alimentaire, multidimensionnelle, multifonctionnelle, multi-acteurs et multi-échelles, qui plus est aux contours souvent flous, complexifie encore son évaluation.

Les indicateurs de durabilité foisonnent dans les publications scientifiques. Allen et Prospero (2014) ont par exemple établi une grille d'évaluation de la durabilité des diètes et systèmes alimentaires mobilisant pas moins 133 indicateurs. Face à cette complexité, les approches multicritères sont actuellement en développement mais demeurent « moins avancées,

² Plus précisément, l'équipe projet est constituée par des membres du service DEFIS, Adel Ourabah, consultant indépendant, et des enseignants-chercheurs de SupAgro.

tant la combinaison des cadres d'évaluation demeure difficile. » (Aubin *et al.*, 2011). Le chapitre sur les méthodes d'évaluation des SA du rapport Dualine (Aubin *et al.*, 2011) préconise de définir des enjeux de durabilité préalablement à un choix de méthodes et d'indicateurs, en combinant les étapes constitutives d'un SA (production, stockage/transformation/distribution, consommation) avec ses fonctions (hédoniste, économique, environnementale, sociale, culturelle, nutritionnelle, éthique). La fondation Carasso a quant à elle construit une matrice de durabilité d'un SA³ en combinant les piliers de la durabilité (environnemental, social, économique – auxquels a été ajouté un pilier « santé et nutrition ») et des étapes d'un SA. La matrice liste alors 42 enjeux pour les systèmes alimentaires. Ce nombre élevé d'enjeux et la difficulté de les hiérarchiser pour simplifier cette liste ont rapidement fait apparaître l'approche par les piliers comme une impasse à l'équipe accompagnatrice.

La commande de la FDNC a néanmoins aiguillé l'équipe quant à la direction à prendre. La fondation a une démarche qui **mesure les impacts** prévus ou non des projets, soit **participative, légère** (donc principalement qualitative et en ex-post), et **commune** et donc qui permette la comparaison de projets ou tout au moins de groupes de projets⁴. Cela exclut par exemple les méthodes telles que l'Analyse de Cycle de Vie (ACV). Malgré les nombreuses forces de celle-ci, dont celui d'éviter les transferts d'impact, elle nécessite une expertise et un dispositif lourd, la méthode étant toujours en développement dans le cas de l'ACV sociale (Macombe *et al.*, 2013). De plus, les ACV, qu'elles soient environnementales ou sociales, ont une approche produit, ou du moins une unité fonctionnelle simple, qui ne peut être un projet considéré dans l'ensemble de ses activités. Toutefois, les caractéristiques de Syalinov exigent d'aller au-delà des simples indicateurs de réalisation, qui ne disent rien de l'impact (ex. nombre de personnes assistant à une réunion). Elle doit déterminer la contribution du projet à la durabilité du système alimentaire (parmi celle d'autres acteurs et via quelles actions) tout en tenant compte de son historique. En résumé, elle doit être fiable et opérationnelle. Ce souci d'opérationnalité limite en lui-même le nombre maximum d'indicateurs.

1.1.2 Vers la co-construction d'une grille de critères de durabilité

L'équipe accompagnatrice a donc sollicité les neuf projets en lien avec l'alimentation durable subventionnés en 2015 et suivis depuis. Elle a notamment réalisé avec chacun leurs chemins vers le changement (leurs objectifs et activités, à plus ou moins long terme) et leur environnement partenarial (annexes A, B et C) afin de distinguer ce qui est imputable au projet et le contexte, étant donné que seul ce qui dépend du projet seulement peut être modifié par lui. (Macombe *et al.* 2013). Ces méthodes se rapprochent de l'outil du chemin d'impact, développé notamment par l'Inra dans son évaluation des impacts de la recherche (Colinet *et al.*, 2014). Elles s'inspirent également de la *Theory of change*, (de Reviers, 2012) un outil de planification moins rigide et linéaire qu'un cadre logique, qui explicite les valeurs et hypothèses qui sous-

³ <http://www.fondationcarasso.org/fr/matrice-des-syst%C3%A8mes-alimentaires>

⁴Le terme « normative » est utilisé par l'équipe accompagnatrice. D'après Aubin *et al.* (2011), une approche normative appliquée à une évaluation impliquerait de vérifier l'adéquation des performances du système ou régime alimentaire à des standards ou à des normes. Je choisis donc de m'en tenir à l'appellation de « commune ».

tendent la vision du changement et décompose son processus et ses moteurs dans un contexte spécifique.

S'est construite en parallèle la réflexion autour de la grille d'indicateurs des impacts à proprement parler. Si l'évaluation des impacts anticipés par les personnes impliquées se pratique (voir Mathé *et al.* 2010) et si la participation permet de hiérarchiser les indicateurs par des choix sociaux de même qu'elle « favorise l'apprentissage organisationnel » (Rey-Valette *et al.*, 2008), la co-construction dans Syalinnov mobilise une unique catégorie d'acteurs : les porteurs de projets. Il convient donc de garder en tête qu'il ne s'agit pas d'un système d'indicateurs éprouvés ou nés d'une concertation de tous les acteurs du SA. Le système d'indicateurs naissant d'une telle démarche peut ne pas en être moins pertinent et fiable.

D'après la Commission européenne (2005), un indicateur doit répondre à cinq critères⁵ :

- Pertinent par rapport aux objectifs ;
- Accepté car utile et peu coûteux au regard de l'information qu'il apporte ;
- Compréhensible, simple d'interprétation et utilisable par tous les acteurs ;
- Robuste, précis et donc spécifique, permettant une interprétation stable dans le temps ;
- Sensible : il doit refléter effectivement les variations de ce qu'il mesure.

L'ancrage des porteurs de projets dans la réalité du terrain, leur bonne connaissance des initiatives et l'encadrement scientifique et extérieur de l'équipe accompagnatrice garantissent le respect de ces critères.

Néanmoins, les parties prenantes apportent nécessairement leurs représentations dans un processus de co-construction. Les projets soutenus revendiquent un ancrage territorial fort et souhaitent rapprocher : les acteurs entre eux, les acteurs de leur alimentation – cognitivement et géographiquement, etc. La réflexion autour de l'évaluation de leurs impacts s'est donc naturellement orientée vers l'évaluation du rapprochement permis par le projet au sein de différentes dimensions d'un SA : géographique (accessibilité physique des produits durables), sociale (cohésion sociale), économique/relationnelle (proximité entre les acteurs du SA), (connaissances de l'alimentation et des SA) et politique (caractère démocratique du SA).

Or, l'une des controverses actuelles liées à l'alimentation durable concerne le lien entre la durabilité et le « local ». En effet, le constat de nombreuses distanciations au sein des SA est établi (Fischler, 1993 ; Bricas, Lamine et Casabianca, 2013) et en réaction, le développement de l'agriculture durable est parfois analysé comme une « re-territorialisation » des systèmes agricoles (Rieutort, 2009). Pourtant, la causalité entre relocalisation et durabilité ne serait pas si évidente⁶ (Fossler et Jankoski, 2015) et réduire la question de la durabilité à cette problématique pourrait empêcher d'amorcer une transition effective des SA (Bricas, 2017).

⁵ Soit l'acronyme « racer » : *relevant, accepted, credible, easy, robust*

⁶ Voir également l'avis de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), juin 2017, *Alimentation, les circuits courts de proximité*. Disponible sur : http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-ademe_circuits-courts_201706.pdf

Gardant à l'esprit la relation controversée en les différentes formes de proximité et la durabilité, neuf « critères de durabilité élargie »⁷ ont alors été définis pour compléter ces questionnements et se détacher de ce postulat relatif à la proximité. Les critères guidant la réflexion de l'évaluation sont présentés dans la figure 1.

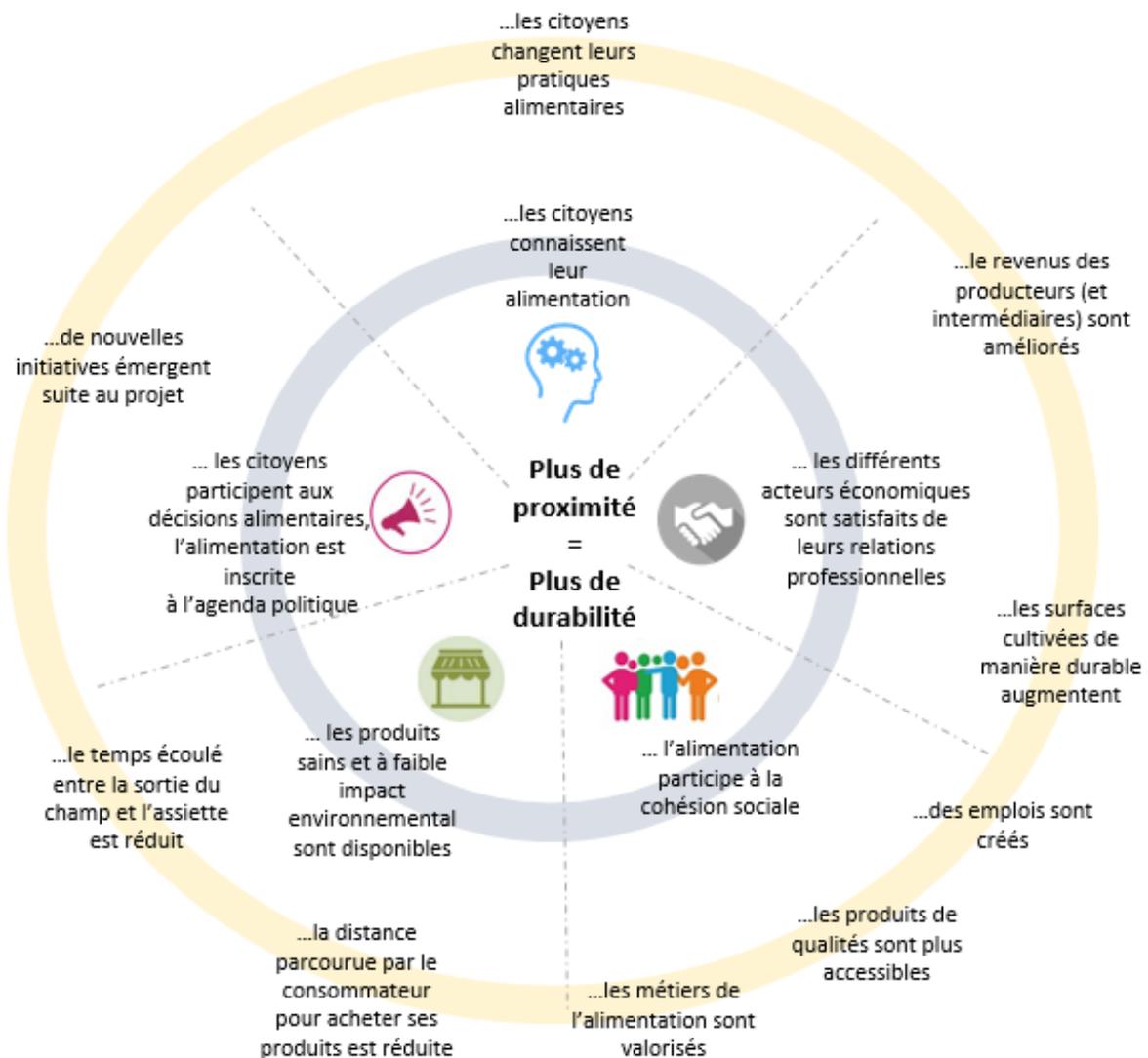


Figure 1. Critères guidant l'évaluation des impacts des projets impliqués dans Syalinnov

Ces critères ont été par la suite soumis à l'examen d'experts des SA (économistes, nutritionnistes, agronomes, sociologues...) pour qu'ils aiguillent l'équipe sur leurs potentialités, les écueils à éviter et les paradoxes à garder en tête. Ce fut notamment lors d'un atelier regroupant une vingtaine de professionnels et chercheurs, auquel j'ai pu assister. Le tableau 1 présente l'intégralité des indicateurs, parfois composites, retenus à l'issue de ces différentes étapes de la réflexion autour de Syalinnov, soit en l'état contemporain du début de ma mission professionnelle.

⁷ Terme retenu pour Syalinnov

Tableau 1. Indicateurs sélectionnés, classés selon les dimensions qu'ils renseignent

Dimension	Proximité	Durabilité élargie
Cognitive	Score de connaissances sur le SA (C1)	Score de pratiques alimentaires durables (C2)
Politique	Politique du territoire * Participation des citoyen.ne.s (P1)	Nombre d'initiatives émergeant dans le sillage du projet (P2)
Économique	Qualité des relations entre les acteurs économiques du SA (E1)	Revenus des acteurs du SA (E2a) Surfaces cultivées de manières durables (E2b)
Sociale	Part de population du territoire touchée * Nombre de nouvelles connaissances via le projet * Type de territoire (zone prioritaire ou non) (S1)	Nombre d'emplois liés au projet relativement au budget du projet (S2a) Accessibilité de l'alimentation : différentiel de prix entre le projet et le discount (S2b) « Valorisation sociale » des métiers alimentaires (S2c)
Géographique	Densité de points de vente * diversité de produits * quantités disponibles (G1)	Distance parcourue par les mangeurs * type de transport (G2a) Nombre d'intermédiaires (G2b)

Chaque indicateur ne concerne pas chaque partie prenante des systèmes alimentaires. Le tableau 2 présente les types d'acteurs concernés par chaque indicateur et donc ceux enquêtés.

Tableau 2. Types d'acteurs concernés par les différents indicateurs de la démarche Syalinnov

Acteurs \ Indicateurs	C	P	G1	G2a	G2b	E1	E2a	E2b	S1	S2a	S2b	S2c
Consommateurs	X	X		X					X			
Porteurs du projet	X	X	X		X	X		X	X	X	X	
Producteurs, transformateurs	(X)	X			X	X	X	X		X		X
Autres acteurs économiques		X			X	X	X			X		X
Collectivités, partenaires		X								X		
(Concurrents potentiels)					X	X	X					

1.2 Des projets différents qui illustrent les enjeux de la démarche d'évaluation

1.2.1 Éléments de présentation des trois projets sélectionnés pour l'étude



Figure 2. Carte de huit des projets participant à Syalinnov (le neuvième se situant en Catalogne)

Trois projets innovants parmi les neuf accompagnés font l'objet de l'étude de cette mission professionnelle. Huit sont situés sur la figure 2 – le neuvième étant en Catalogne – et les trois terrains de cette étude sont signalés par l'aire grisée.



Figure 3. Devanture de CoopaParis, 18^e arrondissement

CoopaParis (figure 3) est une épicerie associative implantée dans le 18^{ème} arrondissement de la capitale. Elle s'inscrit dans le mouvement de la distribution coopérative et est fondée sur le principe de la participation bénévole de ses 400 et quelques membres. Son objectif est de rendre accessibles physiquement et économiquement à la population du quartier de la Goutte d'Or des produits en circuit court, issus l'agriculture paysanne.

Le Début des Haricots (la Grande Barge/les Micromarchés) (figure 4) : les micromarchés nantais sont des points de distribution de produits biologiques et locaux en circuit court, à destination des populations en situation de précarités économique et/ou sociale selon le principe de commandes hebdomadaires. En mai 2017, une épicerie/bar/restaurant à partir des produits

des micromarchés a ouvert, sous le nom de la Grande Barge. Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), Figure 4. Logos des micromarchés et restaurant la Grande Barge (Nantes)le Début des Haricots, s'est créée afin d'assurer la gestion des micromarchés auparavant assurée par une association, et de la Grande Barge. La SCIC implique des producteurs, des mangeurs et ses salariés, afin de garantir des relations et une gouvernance équilibrée.



Figure 4. Logo des micromarchés et restaurant La Grande Barge (Nantes)



Figure 5. Pains issus des céréales du Méjean et moulin de la Borie (Hures-la-Parade)

La Farine du Méjean (figure 5) : l'ancien « grenier de la Lozère » qu'est le Causse Méjean voit se redévelopper une filière farine grâce à la rénovation d'un ancien moulin à vent d'après l'idée de quelques habitants. Des acteurs locaux tels que des agriculteurs biologiques et « traditionnels » et des boulangers se sont rapidement structurés, grâce à l'animation du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) local, pour lui donner une raison de vivre et valoriser le patrimoine historique et alimentaire du territoire. Ils réservent une petite partie de leurs terres, d'ordinaire allouées à l'alimentation animale, pour nourrir le causse et y créer du lien social.

Ces trois projets ont été choisis parmi les neuf car ils présentent des différences intéressantes pour la mise en place de la méthode de collecte des données : CoopaParis est orientée vers la consommation urbaine en circuit-court tandis que la Farine du Méjean a vocation à développer une filière en milieu rural. Le projet nantais vise à faire le lien entre urbain et rural et permettre aux populations précaires d'adopter des pratiques alimentaires plus durables. Ces trois projets sont différents par leurs activités, leurs acteurs et leurs objectifs. Il en va de même pour les six autres projets soutenus ainsi que des innombrables initiatives pour une alimentation durable qui fleurissent aujourd'hui. Cela illustre l'enjeu de développer une méthode d'évaluation commune.

Ces trois projets sont par ailleurs ceux qui disposent du moins de ressources – humaines, financières et temporelles, c'est pourquoi la démarche y est déployée au cours de cette mission professionnelle plutôt que par eux-mêmes, une fois que celle-ci serait arrêtée. Cela rappelle l'impératif pour les porteurs des projets eux-mêmes de s'approprier cette méthode, dans le cadre d'auto-évaluations ex-post.

1.2.2 Typologie des projets

Au cours de l'accompagnement par l'équipe Syalinnov, une interrogation a rapidement été soulevée. Comment s'affranchir du lien entre impacts et ressources allouées ? Pour parer à cela, l'équipe souhaite à terme les classer selon une typologie, construite d'après quatre critères : leur budget annuel, la diversité de leurs activités, s'ils sont portés par une collectivité ou non et enfin la part de la population et/ou des surfaces agricoles touchées. L'objectif ultime est de qualifier le potentiel du projet à participer voire impulser une transition à grande échelle des SA. À l'heure actuelle, ils sont classés en fonction du nombre de personnes que le projet entend toucher et son budget annuel (figure 6). Les seuils ont été définis de manière arbitraire en découpant le graphique en quatre parts égales.

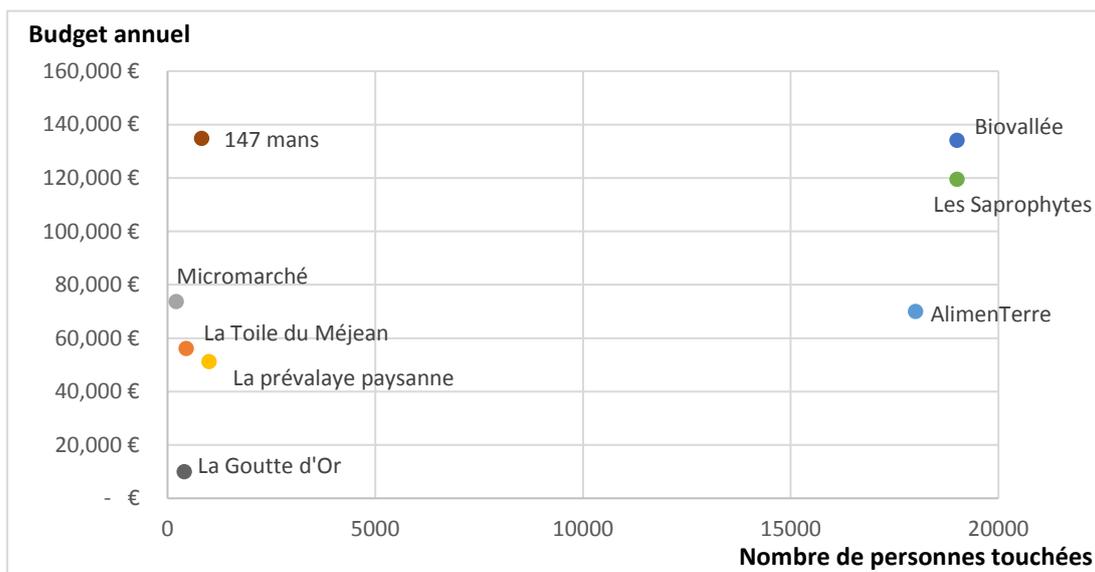


Figure 6. Répartition des projets selon leur budget annuel et la population qu'ils touchent (à l'exception de Terres en Villes). Source Syalinnov

On observe que les projets constituant les terrains de ma mission professionnelle sont des projets à faible budget et touchant peu de personnes. Ainsi, en dépit de leurs différences en termes d'activités, de territoires, d'acteurs impliqués, leur similitude sur le budget et le nombre de destinataires implique une difficulté pour appréhender la faisabilité et pertinence des méthodes déployées pour des projets de plus grande envergure.

Par ailleurs, il peut être difficile de quantifier la population touchée exactement (ex. incertitude quant au nombre de personnes dans un foyer adhérant à un projet associatif) ou pour les agriculteurs de spécifier les quantités de facteurs de production (ici, les surfaces) utilisées pour le projet. Je ne pouvais par ailleurs pas avoir accès aux données de tous les producteurs impliqués (une centaine à Paris !). Ces données se sont avérées plus accessibles sur le Causse Méjean et le tableau 3 expose les proportions de surfaces et exploitations concernées par la filière farine.

Tableau 3. Surfaces labourables et nombres d'exploitations sur le Causse et dans la filière farine

	Projet	Causse Méjean	Proportion
Surfaces (ha)	54,7	2778 ⁸	1,97 %
Nombre d'exploitations (d'agriculteurs)	9 (12)	48 ⁹ (76)	18,75 % (15,79 %)

La farine du Méjean concerne donc actuellement près d'un cinquième des exploitations du territoire mais mobilise de petites surfaces, moins de 2 % des surfaces labourables du causse, ce qui correspond bien à la volonté du projet. Si ces données sont disponibles, il est donc possible de quantifier la portée globale du projet, d'après des indicateurs variés et d'ainsi relativiser les impacts évalués.

1.3 Une mission professionnelle dans une posture d'observ'atrice

1.3.1 Problématique et hypothèses

Le contexte scientifique, la commande de la FDNC, le cheminement de l'équipe accompagnatrice et des projets et les éléments disponibles à propos de ces derniers sont autant d'éléments qui m'ont conduite à aborder cette mission professionnelle sous un angle très méthodologique. Elle répondra à la problématique suivante :

Dans quelle mesure la démarche Syalinov, co-construite avec des porteurs de projets d'alimentation durable, permet-elle d'évaluer objectivement, simplement et communément les impacts de ces projets sur la durabilité des systèmes alimentaires ?

Il s'agit de concilier les exigences de la démarche Syalinov précédemment évoquées avec les principes d'une évaluation. Les hypothèses qui découlent de cette problématique sont :

H1. Un dispositif d'étude léger, **principalement qualitatif**, est **suffisant** pour renseigner les indicateurs choisis pour évaluer les impacts d'un projet sur durabilité.

H2. Les 14 critères de Syalinov sont à la fois **simples, objectifs et représentatifs** des différents enjeux de la durabilité des SA.

H3. Il est possible et pertinent de mobiliser une méthode **commune** pour mesurer les effets de projets très différents mais à la finalité identique, renforcer la durabilité des SA.

H4. Une démarche d'évaluation co-construite par des acteurs impliqués dans des projets de territoire permet d'évaluer leurs **effets extra-territoriaux**.

H5. Une démarche d'évaluation co-construite par des acteurs impliqués dans les projets permet d'évaluer leurs **effets non prévus**.

1.3.2 Objectifs et méthodologie

Les objectifs de cette mission professionnelle sont donc triples :

- déployer des méthodes simples et communes aux projets pour collecter les données liées aux 14 critères sélectionnés, tout en prenant en compte leurs effets extra-territoriaux et

⁸ Surfaces labourables (COPAGE, 2012). Le causse est composé de 34 000 ha dont la majorité de landes et parcours

⁹ Donnée à dire d'expert (agriculteur du causse). Recensement du nombre d'exploitations sur le causse même à partir d'une carte des communes présentes ce dernier.

non prévus ;

- faire un retour critique sur la démarche et les indicateurs envisagés, à la lumière des phases de terrain au sein des trois projets retenus pour accueillir cette étape ;
- mesurer les effets des trois projets étudiés sur la durabilité du système alimentaire dans lequel ils s'inscrivent.

Bien que cette mission professionnelle mette l'accent sur l'aspect méthodologique de la démarche Syalinnov, mettre celle-ci en place et en faire un retour critique ne revêt son intérêt qu'au travers des données effectivement collectées et analysées. Ainsi, des résultats davantage liés aux impacts des projets viendront éclairer les considérations liées aux indicateurs mis en place.

Environ un mois était théoriquement alloué à l'étude de chaque projet. Des ajustements liés aux préférences des acteurs des projets et aux contraintes temporelles de la mission professionnelle ont induit que je passe seulement deux semaines sur le causse Méjean. La Farine du Méjean étant le dernier projet visité, la mécanique de collecte des données commençait à être bien rôdée si bien que le raccourcissement ne l'a pas significativement pénalisée.

Les méthodes détaillées par indicateur étant des résultats en tant que tels, je les détaillerai dans la prochaine section. Néanmoins, je peux ici expliciter les types d'options vers lesquelles je me suis tournée et pourquoi. Le fait que la démarche privilégie un matériau qualitatif, « à dire de destinataires », et qu'elle ait vocation à comprendre les processus de changement à l'œuvre dans les innovations orientait préférentiellement vers des entretiens semi-directifs (Alain et Anne, 1992) voire des focus groups. Le souci d'objectiver au maximum le qualitatif et d'expliquer les dynamiques globales des projets pouvaient orienter vers les questionnaires (Singly, 2012) – en gardant en tête que leur traitement devait d'être le plus simple possible. La diversité des indicateurs étudiés exigeait à la fois d'envisager la même diversité en termes de parties prenantes à enquêter (ex. mangeurs, producteurs, représentants politiques, etc.) et de ne pas se restreindre à ces enquêtes d'acteurs, pour également mobiliser des outils géographiques ou économiques. Enfin, le but de la démarche – offrir une méthode d'évaluation commune – impliquait de mettre en place des questionnements et grilles d'analyse au maximum similaires entre des projets différents.

Je peux donc présenter ici les « types de méthodes » déployées, sans spécifier les indicateurs qu'elles devaient renseigner. En termes bruts de réalisations, cela se décompose en 5 entretiens semi-directifs de mangeurs (2 à Paris et 3 à Nantes) à visée plutôt exploratoire, 25 entretiens semi-directifs d'acteurs économiques (6 pour CoopaParis, 8 pour le Début des Haricots, 11 sur le causse) et 2 entretiens avec des collectivités. D'autres rencontres et réunions moins formelles avec des personnes ressources (porteurs du projets, partenaires, habitants...). Enfin, 2 questionnaires consommateurs ont été diffusés à Nantes (n = 28) et Paris (n = 108). Les entretiens ont pour la majorité été enregistrés et retranscrits non intégralement et ont fait l'objet d'analyses thématiques. Les acteurs rencontrés sont présentés en annexe D. Les citations rapportées dans ce document sont codées selon le type d'acteur (Pdc = producteur ; AE = acteur économique ; Csm = consommateur ; P = acteur politique), son origine (P = CoopaParis ; N = le Début des Haricots ; M = la Farine du Méjean) et un numéro pour les différencier. Les

questionnaires ont fait l'objet d'un traitement statistique simple (proportions, etc.). Enfin, on peut ajouter des méthodes telles que des relevés de prix ou cartographies de territoires, qui seront explicitées dans la partie qui suit.

Celle-ci présente seulement les réflexions liées à chaque indicateur ainsi que les méthodes déployées en conséquence. Les vecteurs d'impacts, c'est-à-dire la notation accordée à des situations archétypiques observées et valeurs prises par les indicateurs, prennent la forme de tables et de radars d'impact. L'attribution de notations à certaines valeurs ou notations ne relève pas de mon travail. Néanmoins, pour certains indicateurs qui en manquent encore, je dégage des grands résultats pouvant orienter éventuellement leur construction.

2 Méthodes déployées et impacts mesurés par indicateur

Les différentes étapes de mise en place de méthodologie pour les différents indicateurs sont abordées individuellement dans cette section. L'expérience du terrain m'a conduite à y ajouter une réflexion préalable à propos de la notion de territoire.

2.1 Réflexions préalables sur la notion de territoire

Il m'est rapidement apparu nécessaire de clarifier la notion de territoire, au vu de l'usage systématique et souvent imprécis du terme par les projets suivis. Ces derniers affichent des objectifs intimement liés à leur « territoire ». Deux d'entre eux sont par ailleurs des circuits courts de commercialisation, qui sont présentés dans la littérature comme des « innovations territoriales » (Chiffolleau et Prevost, 2012).

2.1.1 Territoire fantasmé, territoire réel ? Perspectives bibliographiques

D'après la géographie sociale, un territoire recouvre une double dimension : géographique et idéale ou encore spatiale et sociale, (Di Méo, 1998). Plus précisément, Tallon *et al.* (2013) le définissent comme « un espace social » qui « a une étendue » définie par des frontières institutionnelles et/ou par l'espace vécu, qui est « soumis à des caractéristiques agro-écologiques » spécifiques, qui abrite des « structures institutionnelles, associatives ou informelles qui conditionnent en partie les initiatives qui émergent de cet espace » et qui, enfin, « génère un sentiment d'appartenance », d'identité collective, qu'elle soit culturelle ou affective. Cette définition sied bien aux projets suivis du fait de sa multidimensionnalité.

Néanmoins, elle est assez peu utile à une délimitation précise et objective puisqu'elle implique nécessairement une part de subjectivité, notamment par l'utilisation du concept d'espace vécu (Di Méo, 1998). Il a par ailleurs été montré qu'un même territoire pouvait être « à géographie variable » parmi des membres d'associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap) (Gourlot et Manola, 2013), davantage défini par l'espace vécu que par les aspects géographique, sociale, politique et culturelle. Il serait alors possible d'accepter simplement que les territoires des projets soient définis par déclaration des porteurs de projets : l'aire qu'ils souhaitent toucher, sur laquelle ils pensent agir ou à laquelle ils se sentent appartenir. Néanmoins, cela peut soulever des interrogations si :

- le territoire souhaité ne correspond pas au réel, de manière évidente (ex. seulement 53,7% des répondant.e.s au questionnaire de CoopaParis habitant le quartier de la Goutte d'Or ; en revanche, 89,8 % habitent le 18^e arrondissement) ;
- le territoire manque d'une dénomination ou son nom recouvre des réalités diverses (ex. le cause géographique, un plateau, vs. le cause administratif incluant des communes des vallées) ;
- plusieurs territoires entrent en jeu dans les activités du projet (ex. un « consommateurs » et un « producteurs ») dont certains peuvent être non définis (ex. territoire « producteurs » dans le cas de produits importés).

On pourrait également penser que cette question est superficielle. Toutefois, deux aspects de l'évaluation au moins exigent une délimitation précise : l'accessibilité des produits d'alimentation durable, à la fois physique et économique. En effet, ils demandent respectivement de dénombrer (densité) ou sélectionner (relevés de prix) des points de vente sur un territoire précisément délimité et les résultats dépendent de ce travail préliminaire. De plus, objectiver le territoire du projet permet à ses porteurs d'orienter leurs actions en fonction de leurs objectifs.

2.1.2 Potentialité de l'approche par la zone de chalandise

Sans prétendre m'être appesantie longuement sur la question et y avoir trouvé de solution miracle, je me suis intéressée au potentiel porté par un concept de géomarketing, la zone de chalandise. Elle désigne « [l']espace ou zone géographique d'où provient l'essentiel (80-90 %) des clients d'un point de vente. » (Lendrevie et Lévy, 2014).

Elle représente donc une méthode pour délimiter l'aire d'action d'un point de vente ou lieu d'un projet le plus fidèlement possible, à partir des adresses des acteurs/destinataires, plutôt que de simples dire. L'aire peut être déterminée en rayon autour dudit point ou en temps nécessaire pour le rallier. À Nantes, je disposais des listes des adresses des membres et client.e.s des micromarchés. En les transposant en coordonnées GPS puis via l'application Géomarketing¹⁰, j'ai pu produire des zones de chalandise à 30, 50 et 80 %¹¹ pour les trois micromarchés principaux dont certaines sont présentées dans la figure 7. La méthodologie détaillée est en annexe E.

¹⁰ <http://www.owlapps.net/application-geomarketing>

¹¹ Découpage traditionnel des sous-zones. La zone primaire (30 %) regroupe la clientèle la plus fidèle et la tertiaire (80 %) regroupe l'essentiel de celle-ci – les 20 % restant représentant une clientèle occasionnelle. Source



Figure 7a. Zones de chalandise primaire (aire rouge, 200 m secondaire (jaune, 250 m), et tertiaire (verte, 6 minutes en voiture) du micromarché de Beaulieu



Figure 7b. Zone de chalandise à 80% des trois micromarchés confondus

La figure 7 illustre deux points. D'une part, la zone de chalandise primaire est localisée à moins de 200 m (micromarché de Beaulieu, figure 7a) ou 3 minutes pour les autres. La zone tertiaire des micromarchés de Beaulieu, la Maison de Quartier de l'Île et Maison Blanche ne va pas au-delà de 6, 9 et 10 minutes en voiture respectivement. Si les micromarchés se veulent des points de vente de proximité, cela correspond pourtant à la zone de chalandise d'une supérette (pour Beaulieu) ou d'un supermarché (pour les deux autres)¹². De plus, on y observe que leur aire d'action ne correspond pas – encore¹³ – à « Nantes intrapériphérique », comme imaginé, mais à une aire plus restreinte (figure 7b). Cette méthode permet donc d'objectiver les représentations qu'ont les porteurs de projet de leur aire d'action.

Sa contrainte principale réside dans l'impératif d'avoir accès aux adresses des acteurs/destinataires. Il est toujours possible de les collecter via le questionnaire consommateur (détaillé dans les sections suivantes). Néanmoins, cette section « bonus » ne doit pas venir empiéter sur la mise en œuvre du reste du dispositif d'enquête en demandant un travail supplémentaire trop conséquent. Si ce travail préalable n'est pas effectué, il est tout à fait possible d'évaluer l'accessibilité à partir des territoires convenus par les projets.

Après ce travail préliminaire, la démarche envisagée, avec sa batterie d'indicateurs, demandait un lourd travail de réflexion et de mise en œuvre. Les dimensions économique et cognitive sont celles qui en demandaient le plus. Elles font l'objet de sections à part dans la suite, tandis que la troisième est réservée aux autres dimensions. J'ai eu soit moins de temps pour approfondir celles-ci ou elles exigeaient un dispositif moins conséquent. Les considérations méthodologiques de collecte et de traitement seront la pièce maîtresse de ces parties et seront éclairées, judicieusement je l'espère, par quelques résultats auxquelles elles ont mené.

¹² D'après la norme établie par la Secodip. [Source](#)

¹³ L'objectif est de faire fonctionner durablement plus de micromarchés, notamment au Sud et au Nord des points existants

2.2 Dimension économique

Cette dimension concerne essentiellement les acteurs économiques de systèmes alimentaires : producteurs, transformateurs, « intermédiaires ». Les étapes de construction de la démarche l'ont orientée vers trois indicateurs : la qualité des relations entre ces acteurs économiques, la répartition de la valeur ajoutée et donc leurs revenus et enfin leurs pratiques, qu'elles soient agricoles ou de transformation, du fait de leur impact sur l'environnement.

2.2.1 Qualité des relations entre acteurs économiques : rapprochement et satisfaction

Cet indicateur a pour but de caractériser le rôle du projet dans le rapprochement entre les acteurs économiques. Sa pertinence dans le cadre de la durabilité est garantie par la littérature, qui démontre que le degré de proximité dans un partenariat conditionne la réussite de celui-ci (Ford, 1980) et le niveau de satisfaction des parties (Barnes, 1997), dont dépend à son tour la qualité de la relation.

La sociologie économique, le marketing ou encore la psychologie sociale analysent les relations interpersonnelles et la proximité d'après de nombreux cadres conceptuels. Kelley *et al.* (1983) caractérisent une relation de proximité, qu'elle soit marchande ou non, par des interactions fortes et fréquentes dans des contextes divers et sur un temps long. Les relations clients-fournisseurs sont par ailleurs particulièrement étudiées, en mettant l'accent sur les échanges interpersonnels, les arrangements organisationnels ou contractuels ou encore les rapports de dépendance et les stratégies d'influence entre les parties (Donada et Nogatchewsky, 2005).

Bergadaà et Del Bucchia (2009) distinguent de leur côté cinq types de proximité : identitaire, processuelle, relationnelle, fonctionnelle et d'accès. Hérault-Fournier (2014) les mobilise pour sa thèse en ne prenant pas en considération l'aspect fonctionnel, du fait que les consommateurs n'évoquent pas spontanément la recherche d'efficacité dans le magasinage comme une proximité. Les acteurs économiques de mon échantillon l'ont pourtant souvent évoquée, ce qui m'a poussée à prendre en compte cet aspect. Le tableau 4 explicite ces cinq types de proximité, adaptés en critères observables pour la démarche Syalinnov.

Tableau 4. Description des types de proximité mobilisés pour l'indicateur E1

Type de proximité	Dimension sous-jacente	Critères observables
Identitaire	Philosophique	Convictions communes sur les manières de faire et les objectifs et valeurs qui importent
Relationnelle	Interpersonnelle	Fréquence et pérennité des contacts, sujet des échanges, qualités humaines, confiance
Processuelle	Cognitive	Connaissances du fonctionnement, des pratiques de l'autre, partage d'informations
Fonctionnelle	Pratique	Adaptabilité, efficacité de la relation
D'accès	Géographique	Facilité d'accès physique, distance pour rencontrer l'autre

Ces approches théoriques ont été complétées par l'analyse de données empiriques disponibles à partir d'un stage collectif étudiant de Montpellier SupAgro portant sur les

relations entre amont et aval dans une filière. Il ressort de ce travail que la satisfaction à propos d'une relation commerciale serait liée à des paramètres tels que les volumes en jeu, la confiance et fidélité entre les parties, le processus de fixation des critères de qualité et des prix et leur stabilité, la forme du partenariat, son efficacité, les bénéfices tirés et le temps qu'il exige.

D'un point de vue méthodologique, il est important de considérer les points de vue de toutes les parties prenantes (Barnes, 1997) et de dépasser la seule approche comportementale en prenant en compte l'affect, comme préconisé par la littérature (Hérault-Fournier, 2014). Ces apports théoriques et empiriques ont été regroupés pour mettre en place un guide d'entretien (annexe F) qui fasse apparaître ces différents points tout en retraçant l'historique de la collaboration et son impact sur les relations professionnelles des acteurs économiques. Il convient d'effectuer ces entretiens avec un petit nombre d'acteurs, le plus diversifiés et représentatifs possibles, jusqu'à ce que de nouveaux entretiens n'apportent plus d'information supplémentaire. Ils abordent la forme de la relation, les nouvelles relations créées et les évolutions de celles existantes, le contenu des échanges (matériel, informatif, informel) ou encore la fixation des prix, le cas échéant.

Une manière simple d'analyser ces entretiens est d'identifier et dénombrer les situations clés évoquées par les acteurs : le nombre de types et situations de proximité, s'ils sont satisfaits à propos du processus de fixation des prix et de la forme du partenariat/projet, s'il leur a fait rencontrer de nouveaux acteurs économiques. Le tableau 5 présente des verbatim illustratifs de chaque situation et représentatifs de l'esprit général des projets.

Tableau 5. Illustrations des impacts sur différents aspects de qualité des relations économiques

Forme du partenariat	Fixation des Prix	Proximité d'accès	Proximité identitaire
« C'est moral . Des contrats, on n'en a pas besoin. » (Pdc_N_5)	« C'est nous qui fixons nos prix et ils ne discutent pas. Donc ça, cela nous va très bien. C'est pour ça que l'on accepte de travailler avec eux. » (Pdc_P_5)	« Livrer CoopaParis englobe une tournée qu'on fait dans Paris, un lieu très difficile d'accès. On ne se déplace que sous forme de tournée, ça coûte un peu d'argent de déplacer une camionnette. » (Pdc_P_2)	« C'est avant tout un partenariat humain, on est dans le partage de valeurs . » (Pdc_N_P4)
Proximité processuelle	Proximité relationnelle	Proximité fonctionnelle	Nouvelles rencontres
« J'ai appris la vie des agriculteurs, que je ne connaissais pas, j'étais pas forcément en lien avec eux donc ça m'a permis de voir leurs contraintes , de voir le métier dur qu'ils avaient aussi [...]. Et j'ai appris un peu plus sur la meunerie , la fabrication, c'est super intéressant. » (AE_M_2)	« Le cause c'est un peu comme une île, on se connaît tous , on se soutient en cas de coup dur mais on finit rapidement le nez dans le guidon donc là [...] on repartage quelque chose en commun . Et on a été surpris que les boulangers, qu'ils acceptent, eux ça marchait très bien sans nous et inversement mais ils ont été intéressés dès le début. On ne les voit plus comme des commerçants mais comme des partenaires . » (Pdc_M_2)	« Un point crucial des livraisons, on a réussi à optimiser la logistique . J'ai pas vraiment l'occasion de descendre sur Nantes et c'est pas des grosses quantités... [...] On a toujours réussi à se trouver, ça s'est fait un peu tout seul et ils étaient flexibles , ça c'est agréable. » (Pdc_N_8)	« Je n'ai pas rencontré d'autres producteurs. Le métier est intense donc ils sont tous occupés, quand j'en croise ils sont comme moi, en livraison, après ils ont quelque chose à faire donc on ne peut pas discuter un quart d'heure. » (Pdc_P_4)

En ce qui concerne l'attribution de notations, une situation de proximité (ou rapprochement/satisfaction) pourrait accorder un point et une d'éloignement/non-satisfaction en retirer un. Chaque acteur rencontré pourrait donc avoir, pour chaque critère, la note de 1, 0 ou -1. Il s'agirait ensuite de calculer la moyenne de ces notes pour chaque critère puis d'additionner le tout. Ainsi, celui-ci pourrait aller de -8 à 8 et il serait possible de lui attribuer une notation (ex. de -8 à -1, note de 0 ; de 0 à 2, note de 1 ; de 3 à 4, note de 2, etc.). Le tableau 6 présente ces résultats pour les trois projets.

Tableau 6. Notes obtenues par les projets à l'indicateur qualité des relations économiques

	Forme du partenariat	Prix	Accès	Identitaire	Processuelle	Relationnelle	Fonctionnelle	Rencontres	Total
CoopaParis	1	1	0,6	1	0,4	0,2	-0,2	0	4
Début des Haricots	1	0,9	0,25	1	0,4	0,75	0,6	0,1	5
Farine du Méjean	1	0,7	0	0,4	0,8	0,7	0,2	0,4	4,2

2.2.2. Équité dans la répartition de la valeur ajoutée, richesse créée

La vocation de cet indicateur est de comprendre si la répartition de la valeur ajoutée d'un produit, la richesse créée par le projet, se fait de manière plus équitable qu'au sein des circuits classiques où les producteurs sont souvent les acteurs qui sont lésés¹⁴. L'idée initiale était donc de collecter un pourcentage d'évolution du revenu imputable au projet.

Les entretiens ont rapidement fait apparaître qu'il était difficile pour les enquêtés de distinguer les activités destinées au projet spécifiquement et les revenus qui en sont issus. Les enquêtés évoquaient spontanément le fait que le projet représente un « gros » ou « petit » client/fournisseur/partenaire et parlaient plutôt en termes de pourcentage du chiffre d'affaires (CA) représenté par le projet. Les trois projets représentent pour les producteurs enquêtés de petits clients : « *c'est quelques kilos quoi ! Une vingtaine de paniers par semaine* » (Pdc_P_2), « *c'est rien du tout, même pas 10 % du CA vente directe. Si on ramenait ça au CA global de la ferme c'est 2%* » (Pdc_P_3). « *CoopaParis fait 0,56% de mon CA de l'année dernière* » (Pdc_P_4), « *C'est vraiment pas beaucoup... 0.8 %* » (Pdc_N_5). « *allez, grosso modo 2000 € de CA, de produits vendus sur un CA d'exploitation avec primes avec 180 000, ça fait 1% quoi.* » (Pdc_M_6). Un gros client « *représenterait 50%* » (Pdc_N_1), « *Biocoop, ça représente du volume. Un groupement d'achat aussi* » (Pdc_N_8).

Les situations pour les projets de Nantes et Paris sont similaires en ce que les producteurs ont beaucoup de petits clients, ce qui leur permet de sécuriser leur activité : « *c'est la somme des clients qui fait le tout donc chaque client est important quand même, même les petits.* » (Pdc_N_3). Pour les producteurs du Méjean, « *c'était pas du tout pour le revenu* » (Pdc_M_3), « *c'était clairement pas le but de gagner plus* » (Pdc_M_4). Ils allouent à la culture de céréales panifiables des surfaces auparavant dédiées à la culture d'alimentation animale. Comprendre si le projet représente un nouveau débouché ou vient remplacer un ancien – via notamment une

¹⁴ Voir notamment le partage d'un euro alimentaire, étude réalisée en 2016 par l'Observatoire des prix et des marges à partir de données de 2012. Disponible [ici](#).

augmentation de production – permet de présumer d’une augmentation de revenus. Les commandes de Paris et Nantes permettent soit d’accompagner une augmentation de production prévue à l’avance (Pdc_N_3) ou bien d’abandonner des clients qui ne correspondent pas à leurs valeurs (ex. grande distribution, Pdc_P_1) ou compliquent la logistique (ex. client trop éloigné d’un circuit, Pdc_N_3).

Une référence indique qu’un agriculteur français sur trois gagnait moins de 354 euros par mois en 2015¹⁵; les situer par rapport à ce chiffre semble être une bonne piste pour jauger de l’impact du projet : leur a-t-il permis de passer au-dessus de cette référence ? Il peut être délicat d’aborder la thématique financière d’une exploitation et il est judicieux de laisser le choix aux enquêté.e.s de répondre ou non à cette question. Les agriculteurs que j’ai rencontrés se situent tous (bien) au-dessus de la référence de 354 €/mois de revenus.

Finalement, les projets mettant en jeu de petits volumes et des producteurs qui ne sont pas en difficulté financière. L’impact s’en trouve alors inversé, comme l’explique ce producteur de pâtes : « *c’est peut-être plus les pdc qui ont un impact sur la coop’ que l’inverse. Y’a sans doute des typologies de producteurs mais en tout cas ça c’est pour mon cas* » (Pdc_P_3).

2.2.3 Durabilité des pratiques agricoles/de transformation

Cet indicateur aborde la durabilité des exploitations et des pratiques agricoles et de transformation. Deux aspects sont à considérer : les changements effectifs des pratiques sous l’effet du projet et les moyens mis en œuvre par celui-ci.

Les contraintes du dispositif ne permettaient pas d’utiliser des méthodes pointues comme le diagnostic Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles (IDEA). Nous sommes donc revenus aux définitions existantes de l’agriculture durable. Landais (1998) a proposé une conception de l’agriculture durable selon quatre piliers : la vivabilité, la viabilité, la reproductibilité et la transmissibilité. Celle-ci a été jugée trop rigide et trop axée sur la seule exploitation par l’équipe Syalinnov. En effet, différentes échelles de durabilité sont identifiées dans la littérature : autocentrée et territoriale (Godard et Hubert, 2002) ou encore restreinte et étendue, cette dernière pouvant être de niveau 1 (local, territoire) ou 2 (nationale, mondiale) (Terrier *et al.*, 2013). Ces niveaux distinguent la capacité d’une exploitation à (re)produire des « systèmes par et pour soi-même » et celle à contribuer à la durabilité à des échelles supérieures. Nous nous sommes donc orientés vers une grille de lecture de la durabilité agricole plus récente et reliée au territoire, celle de Zahm *et al.* (2015). Elle dégage cinq composantes de la durabilité : la robustesse face aux aléas, l’autonomie dans ses intrants et décisions, l’ancrage territorial, la capacité (re)productive de biens et de services et la responsabilité globale face aux enjeux planétaires.

Ces définitions ont une portée opérationnelle puisque celles mobilisées par des structures en dehors de la sphère de la recherche s’y apparentent. Le pôle Initiatives pour une agriculture

¹⁵ D’après une analyse de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Source [Le Monde](#)

citoyenne et territoriale¹⁶ (Inpact), par exemple, s'est doté d'un référentiel de durabilité fondé sur quatre piliers proches des critères considérés par la littérature : l'efficacité économique (des systèmes de production autonomes et économes assurant des revenus décents pour l'agriculteur), l'équité sociale (le partage des richesses, du droit à produire et du pouvoir de décision), la protection de l'environnement (préserver la fertilité des sols, des paysages, de la qualité de l'air et de l'eau) et la culture et l'éthique (le respect des générations futures, des communautés paysannes et rurales et gestion participative de l'espace).

Le principe est donc le même que pour l'indicateur de proximité entre acteurs économiques : il s'agit d'aborder lors de ces mêmes entretiens les critères de Zahm *et al.* (2015) et d'y ajouter le temps accordé au travail et d'identifier les changements imputables au projet. Le dénombrement des impacts positifs (ex. moindre vulnérabilité face à la volatilité des prix) et négatifs (ex. perte d'autonomie fourragère) du projet pourrait aboutir au même processus d'attribution d'une note que celui décrit dans la section 2.2.1. Le tableau 7 présente des situations relevées pour chaque critère dans les projets.

Tableau 7. Illustration d'impacts sur les aspects de la durabilité agricole/de transformation

Autonomie	Robustesse	Capacité (re)productive
« On alloue des surfaces qui étaient consacrées à l'alimentation du troupeau donc on a perdu un peu en autonomie à ce niveau. » (Pdc_M_6)	« Nous sommes tributaires de la météo , des plantations qu'il y a autour des différents terrains. [...] Avec la chaleur qu'il y a eu les fleurs ont fané très vite en début d'été, nos abeilles n'ont pas produit beaucoup de miel. Nous récoltons ce que nos abeilles nous offrent. Nous ne sommes pas maître de ces éléments. » (Pdc_N_2)	« Après, nous on est au plus simple, tout en bas du cahier des charges de la bio, on n'a pas 15 000 traitements, il y a très peu d'intrants sur l'exploitation, voilà, je vois difficilement ce qu'on peut changer comme pratiques. » (Pdc_P_5)
Temps alloué/libéré	Ancrage territorial	Responsabilité globale
« C'est comme un marché, le temps passé à vendre en moins. » (Pdc_N_7)	« Ça nous a surtout servi en termes de marketing. L'aspect local c'est quand même vachement plus intéressant, de travailler avec des gens du cru qu'avec des gens de l'extérieur. Et on peut dire aux gens "bah voilà le blé il a été fait là. " » (AE_M_2)	« On est en bio depuis le début et à partir de notre combat contre les gaz de schistes en 2011, on a essayé de repenser notre mode de fonctionnement au niveau consommation énergétique donc on a commencé à livrer par péniche. » (Pdc_P_1)

Outre ces éclaircissements terminologiques, je me suis intéressée aux déterminants sociotechniques de changement des pratiques agricoles. Ansaloni et Fouilleux (2006) identifient comme leviers la volonté d'améliorer ses conditions de travail, les groupes d'échanges entre acteurs ou les politiques publiques, à travers les subventions notamment. Les freins cités sont l'attachement identitaire au modèle modernisateur et une pression sociale conservatrice. Maréchal et Spanu (2010) quant à eux mettent au jour le rôle des consommateurs dans la construction de nouvelles pratiques, rôle significatif bien qu'indirect et informel. Lécole et Thoyer (2017) considèrent que même les préoccupations environnementales des agriculteurs

¹⁶ Réseau d'associations agricoles dont la vocation est de diffuser des références sur l'agriculture durable et d'accompagner aux changements de pratiques.

ne suffisent pas et que ceux-ci doivent être « accompagnés et aidés dans leurs efforts d'innovation et que les territoires s'organisent avec le concours des élus pour les soutenir. C'est en effet plus par la formation, l'action collective et la gouvernance territoriale que se développera l'agroécologie que par la demande du marché ».

Les projets disposent donc de différents leviers pour encourager les producteurs et transformateurs partenaires à adopter des pratiques durables :

- proposer des formations, comme ce qui se fait sur la cause Méjean. « À chaque fois **on a appris quelque chose**. Et je me souviens de plusieurs fois où les formateurs [...] ont expliqué une foultitude de détails et **on échangeait** sur ce qu'on savait déjà ou pas. [...] Et un mois après on a pu aller dans le Lot **voir des gens dans les mêmes conditions** que nous qui le faisions. »

(Pdc_M_1). Des producteurs envisagent ainsi par exemple de mettre en pratique le semis direct (Pdc_M_1 ; Pdc_M_5) ;

- cela peut passer par la mise en lien avec des organisations professionnelles agricoles, comme cela est actuellement débattu dans l'approvisionnement de CoopaParis : « Est-ce que c'est notre responsabilité d'aider à faire des conversions ? Est-ce que la coop veut privilégier des producteurs qui se convertissent plus que ceux qui sont déjà établis ? - On peut les encourager... **Les mettre en contact** avec le Groupement des agriculteurs biologiques, et si tu vois que le mec il dit "banco, oui ça m'intéresse", on peut s'engager à travailler avec... à partir d'un certain temps ? » ;

- l'option de Maréchal et Spanu (2010) se retrouve notamment à Nantes où les suggestions/demandes passent par la structure. Elles concernent néanmoins davantage les aspects organoleptiques ou d'emballage que les pratiques agricoles/de transformation à proprement parler ;

- le quatrième cas de figure est que les producteurs sont sélectionnés pour un projet sur la base de leurs pratiques. CoopaParis et le Début des Haricots, qui ont une finalité de consommation avant tout, s'inscriraient plutôt dans cette démarche : « *nos pratiques leur convenaient, quoi* » (Pdc_P_5).

2.3 Dimension cognitive

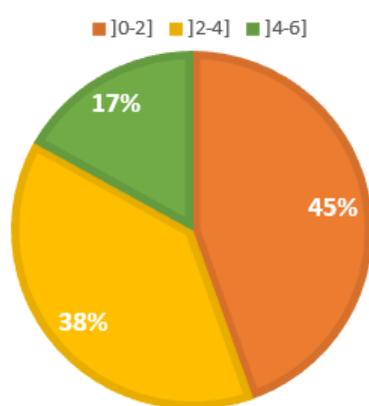
Cette dimension recouvre un aspect de proximité processuelle entre le mangeur et son alimentation : le projet leur permet-il de mieux savoir d'où elle provient et comment elle est produite ? Suite à ces nouvelles connaissances, ont-ils adopté des habitudes alimentaires plus durables ?

Le questionnaire m'a semblé le meilleur moyen d'objectiver ces questions sans y allouer un temps considérable (questionnaire en ligne auto-administré) (annexe F). Plusieurs facteurs rendaient difficile la diffusion d'un questionnaire sur la cause Méjean. D'une part, le moulin à vent n'est pas en fonctionnement et aucune communication n'a été faite sur le projet auprès des mangeurs : peut-on donc vraiment parler d'un impact de celui-ci sur cette dimension ? Il n'existe pas de plus de réseau formel de consommateurs bénéficiant du projet ou de liste de diffusion pertinente et j'ai décidé de ne pas prendre de temps pour rester dans des boulangeries pour enquêter seulement une poignée de personnes. Il n'a donc été diffusé qu'au sein des projets parisien et nantais.

2.3.1 Connaissances sur le système alimentaire

La distance cognitive entre les mangeurs et leur alimentation est bien établie du fait qu'ils n'assistent ou ne participent pas/plus à sa production ou transformation (Fischler, 1993). D'après une maraîchère rencontrée près de Nantes, « *même les amapiens n'y connaissent plus rien aux saisons* » (Pdc_N_7). Une série de huit questions concernait cet aspect. Leur était demandé s'ils avaient le sentiment de mieux savoir d'où provenait leur alimentation, s'ils pouvaient citer le nom de trois producteurs ou exploitations impliqués dans le projet. Ainsi, 88 % des membres de CoopaParis ont indiqué mieux savoir d'où provenait leur alimentation (12 % « un peu ») et 52,8 % ont été capables de citer au moins deux producteurs.

Six autres questions concernaient par exemple la définition d'un système alimentaire, la connaissance de types d'agriculture, de certains légumes ou des saisons de consommation idéales de fruits/légumes. Elles invitaient les enquêtés à répondre seulement s'ils avaient acquis ces connaissances grâce au projet directement (démarche d'information) ou non (curiosité sur ces questions acquise par la participation au projet). Les non-répondants pouvaient donc déjà connaître ces informations avant le projet, ou ne pas les connaître du tout. L'indicateur rend donc bien compte de l'impact et non du contexte. Ce contexte peut être compris par quelques entretiens qualitatifs ou des commentaires rédigés librement à la fin du questionnaire, tel que le suivant : « *J'étais déjà très impliquée sur l'alimentation (locale, bio) et n'ai pas découvert toutes les infos dont vous parlez à CoopaParis mais avant* » (CoopaParis_#41).



76,9 % des réponses des membres de CoopaParis contenaient au moins une (bonne) réponse à ces questions. Elles aboutissent à une note sur 6. La figure 8 présente la structure de ces réponses parmi la population de CoopaParis. 13 % de l'échantillon total a donc acquis strictement plus de 4 de ces connaissances grâce à CoopaParis. Il incombe à l'équipe Syalinnov de définir des seuils pour renseigner l'indicateur à la lumière de ces résultats. En termes de connaissances acquises, il apparaît que les membres de CoopaParis sont plutôt sensibilisés aux notions d'agriculture paysanne, de système alimentaire et à la saisonnalité.

Figure 8. Répartition des notes de connaissances sur le SA acquises grâce à CoopaParis parmi les notes supérieures à 0 (ex.]0-2] = note strictement supérieure à 0 et inférieure ou égale à 2).

C'est également le cas aux micromarchés, d'après une salariée d'Ecos¹⁷ : « *Les gens prennent plus conscience qu'il existe une saisonnalité. Ils se rendent bien compte que tout n'est pas disponible tout le temps, alors qu'en supermarché, un peu. Mais au début, quand ils arrivent, en général, ils n'en n'ont aucune idée.* »

¹⁷ L'association à l'origine des micromarchés

2.3.2 Durabilité des pratiques alimentaires

Un récent rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)¹⁸ montre que les habitudes alimentaires de la majorité des français vont en se dégradant, en termes de sécurité sanitaire ou d'apports nutritionnels (ex. trop de sel, trop peu de fibres). Si la figure du consommateur engagé et militant est aujourd'hui reconnue et décryptée (Dubuisson-Quellier, 2009), un changement massif des pratiques est difficile à obtenir (Sirieix et Le Borgne, 2017). Les connaissances en effet ne suffisent pas pour changer d'habitudes, du fait que les consommateurs ne sont pas libres dans leurs choix mais imbriqués dans des contraintes sociotechniques (temporelles, structurelles, cognitives et logistiques) (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013 ; Lahlou, 2005). S'ensuivent alors des *attitude-behaviour gaps*, des dissonances entre les représentations des consommateurs et leurs pratiques effectives (Vermeir et Verbeke, 2004). Ainsi, la démocratisation du « bio », l'expansion du commerce équitable, des circuits courts, de la recherche de produits locaux ne doit pas être surestimée ; elle est par ailleurs contrebalancée par une consommation de viandes qui reste importante, tout comme le gaspillage ménager (29 kg/personne/an)¹⁹. Les individus composent donc entre différents régimes de pratiques entre l'adoption ponctuelle selon le contexte, la compensation de pratiques non durables par des durables censées rétablir un équilibre ou l'intégration de la durabilité dans toutes les sphères quotidiennes (Daniel et Sirieix, 2012).

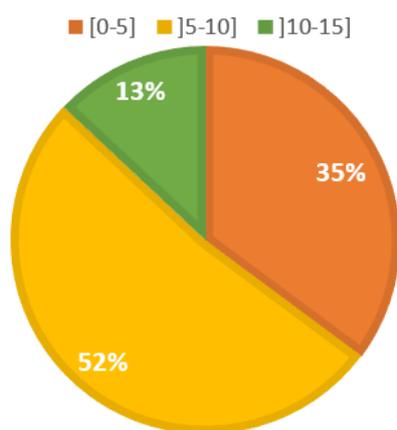
Après quelques entretiens exploratoires, le questionnaire est venu quantifier dans quelle mesure et comment les projets modifient les pratiques de leurs destinataires. Adoptent-ils des pratiques plus durables ? Que mettent les projets en œuvre dans cette optique ? Les quinze questions renseignant cette thématique concernent par exemple l'évolution des sources d'approvisionnement, de la part de produits biologiques dans l'alimentation, de consommation de produits animaux ou encore des actes de gaspillage alimentaire. La grande distribution classique, bien qu'elle demeure la source d'approvisionnement principale de la population française²⁰, est considérée comme moins durable du fait de son modèle économique et la qualité nutritionnelle et environnementale des produits qu'elle commercialise. La consommation de viandes, elle, est liée à des enjeux environnementaux (Baroni *et al.*, 2007) sanitaires et éthiques (Laporte, Blanchard et Birlouez, 2014), tout comme les produits issus de l'agriculture biologique. Le gaspillage alimentaire a des implications économiques et énergétiques²¹. Une évolution vers des habitudes plus durables accorde un point, des habitudes moins durables en retirent un et un non-changement correspond à zéro. À nouveau, cela aboutit à un score sur quinze représentant l'intensité de changements dans les habitudes alimentaires. Il reste à déterminer les seuils de notes et de pourcentages de population concernée qui donneront une note au projet pour cet indicateur.

¹⁸ Avis de l'Anses, juin 2017. *Étude nationale individuelle des consommations alimentaires 3*. Disponible sur : <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf>

¹⁹ Ademe, juin 2016. *Manger mieux, gaspiller moins*. Disponible sur : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-manger-mieux-gaspiller-moins.pdf>

²⁰ Crédoc, *Enquête commerce 2012, Comportements et attitudes des consommateurs à l'égard du commerce alimentaire* (www.credoc.fr/pdf/Rech/C301.pdf)

²¹ Voir note 17



La figure 9 présente les proportions de scores obtenus parmi les personnes ayant répondu au questionnaire pour CoopaParis. Bien que 29,6 % des membres de CoopaParis indiquent que la structure a eu « une grande influence sur leurs pratiques alimentaires », seuls 13 % obtiennent un score strictement supérieur à 10 et ont donc changé profondément leurs habitudes alimentaires grâce à l'épicerie. D'après les entretiens qualitatifs et les commentaires libres au questionnaire, il apparaît que la majorité des membres de CoopaParis ont déjà des habitudes d'alimentation saine et respectueuse de l'environnement et des producteurs.

Figure 9. Répartition des notes d'adoption de comportements alimentaires plus durables grâce à CoopaParis

Ils rejoignent l'association afin de mettre en pratique leurs principes : « *Je ne pense pas que ma participation à CoopaParis ait changé ma façon de penser, par contre, être coopératrice m'a permis de **mettre mieux en application mes principes** en favorisant les circuits courts, l'agriculture paysanne et le bio (chose que j'avais du mal à faire en supermarché* » (CoopaParis_#3).

Le public des micromarchés est plus diversifié : certaines personnes se retrouvent dans la démarche décrite ci-dessus, quand d'autres s'y sont intéressées pour s'impliquer dans leur quartier ou « *pour le bio !* » (Csm_N_1) sans toutefois s'y connaître outre mesure. Dans leur cas, des outils comme des cours de cuisine végétarienne collectifs leur permettent de s'approprier les produits qui leur sont proposés, ce qui est approuvé par la littérature (Lahlou, 2005) et validé par les données de terrain : la salariée d'Ecos en charge des ateliers confie ainsi que « *Des gens [l]ui disaient qu'ils en avaient acheté eux-mêmes après l'atelier* ». 14,3 % des répondant.e.s indiquent avoir participé à au moins un des cours proposés par Ecos et considérer que les micromarchés ont un peu modifié leurs pratiques alimentaires.

Le questionnaire n'a pas été diffusé dans le Causse Méjean mais j'ai pu recueillir des données qualitatives sur le profil des mangeurs caussenards. D'après l'étude de faisabilité du projet conduite par Alice Mulle (2013), les néo-ruraux ont tendance à acheter des produits locaux tandis que les autochtones, bien qu'ils soient « *sensibles à la valorisation sur le causse* », sont « *plus regardants sur le prix* » et ont plutôt « *le réflexe supermarché* » pour ce qui n'est pas produit par eux-mêmes ou par leurs parents. Il est néanmoins trop tôt pour présumer de l'impact réel de la filière sur les pratiques alimentaires puisqu'aucune communication sur le projet n'a été faite et que la visite pédagogique du moulin n'est pas en place.

2.4 Autres dimensions

2.4.1 Géographique

❖ Proximité physique : accessibilité spatiale

Cet indicateur vient évaluer l'impact des projets sur la disponibilité de l'alimentation durable sur leur territoire. Que l'alimentation durable soit effectivement produite et que les mangeurs soient dans la démarche intellectuelle de s'y intéresser est vain s'ils ne peuvent l'acheter sur leur territoire. Une étude de l'UFC-Que Choisir²² a par exemple récemment mis en lumière le manque d'offre de fruits issus de l'agriculture biologique dans les grandes surfaces : sur 1541 enseignes de grande distribution étudiées, 43 % ne proposent pas à la fois de pommes et de tomates certifiées biologiques tandis que 23 % ne proposent ni l'une ni l'autre. Accéder physiquement à une alimentation reconnue plus durable près de chez soi reste donc un enjeu crucial. L'accessibilité physique de l'alimentation est décomposée ici en trois facteurs :

- le changement de densité de points de vente sur le territoire. La farine du Méjean sera commercialisée notamment au moulin, ce qui représente un point de vente supplémentaire ; CoopaParis correspond à un point de vente et le Début des Haricots à 5 pour l'instant (4 micromarchés + la Grande Barge). L'impact est appréhendé grâce aux recensements de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il s'agit de dénombrer les structures similaires au projet par leur offre. C'est là qu'intervient l'intérêt d'avoir délimité précisément son territoire d'action. Il s'agit ensuite de calculer la densité de commerces avec et sans le projet. La méthodologie, présentée à l'équipe de la Grande Barge à Nantes, a été jugée claire mais possiblement trop chronophage. Dans une optique d'autoévaluation, il serait donc intéressant de développer un outil qui génère directement la cartographie des commerces présents sur le territoire à partir des bases de données Insee ;

- le nombre de catégories d'aliments²³ vendues par le point de vente ; une seule sur la cause Méjean, les sept dans les deux autres projets. Trouver tous les groupes d'aliments à un même point permet de concentrer ses achats dans un seul lieu, comme expliqué par cette adhérente de CoopaParis : « *La structure me permet de trouver tous les produits dans une seule enseigne alors que je devais aller chez plusieurs commerçants avant* » (CoopaParis_#50).

- les quantités disponibles, enfin, sont évaluées pour trois aliments maximum (des produits phares ou de base) dans les catégories « fruits/légumes », « céréales » et « viandes/poisson ». Par exemple, ces données étaient indisponibles à CoopaParis. Sur le Méjean, 3830 kg de farines ont été produits en 2017, soit environ 5 900 kg de pain, ce qui correspond à 59 000 portions²⁴. Il s'agit enfin de rapporter ces quantités à la population totale (du territoire ? du projet ?) pour évaluer les quantités disponibles par personne.

²² UFC-Que Choisir, août 2017 - *Fruits et Légumes bio en grandes surfaces, une consommation freinée par une offre indigente et des marges indigestes*. [Disponible ici](#)

²³ <http://mangerbouger.be/La-pyramide-alimentaire-55983>

²⁴ Références de portions : <https://www.lanutrition.fr/bien-dans-son-assiette/bien-manger/les-recommandations-de-lanutrition.fr/une-portion-cest-combien->

❖ **Distance parcourue par le consommateur et son mode de transport**

Cet indicateur est traité via le questionnaire diffusé aux consommateurs. Leur est demandé leur lieu d'habitation (superflu si la zone de chalandise est réalisée), le(s) moyen(s) de transport qu'ils utilisent généralement pour faire leurs courses et si leur utilisation de la voiture est moindre, égale ou supérieure depuis la participation au projet.

Les membres de CoopaParis habitent majoritairement le 18^e arrondissement si bien qu'ils font pour la plupart leurs courses à pied (85,2 %) et/ou à vélo (21,3 %). CoopaParis n'a eu aucun impact sur l'utilisation de la voiture pour 73,1 % d'entre eux, 25,9 % indiquent l'utiliser moins voire plus du tout et 0,9 % davantage, si bien que seuls 1,85 % des répondant.e.s l'utilisent. En ce qui concerne les micromarchés, 39,23% des répondant.e.s utilisent leur voiture pour faire leurs courses. 53,6 % indiquent l'utiliser moins grâce aux micromarchés et 3,6 % davantage. Les micromarchés n'ont donc pas eu d'impact à ce niveau pour 42,9 % d'entre eux.

❖ **Nombre d'intermédiaires**

Cet indicateur destiné à évaluer le temps entre la sortie du champ et l'assiette a été initialement réfléchi en termes de « l'impact du projet sur le nombre d'intermédiaires dans les filières de ses produits ». Ainsi, il était supposé qu'une réduction du nombre d'intermédiaires raccourcissait le temps pour un produit passé entre le champ et l'assiette. Cela soulevait plusieurs questions : considère-t-on les intermédiaires présents uniquement sur le territoire ou non ? Considère-t-on un projet comme un intermédiaire ? Si un producteur cesse effectivement une relation commerciale avec un intermédiaire pour commencer la vente directe grâce au projet, cela met-il un terme à l'activité du territoire pour autant ? Un faible nombre d'intermédiaires est-il nécessairement synonyme d'un temps raccourci entre le champ et l'assiette ? (contre-ex. un circuit court de longue distance). Par ailleurs, certains projets se revendiquent des circuits-courts tandis que d'autres entendent au contraire créer des intermédiaires sur leur territoire (ex. transformateurs). Finalement, ce critère de durabilité a été peu défriché puis finalement de facto laissé de côté jusqu'à maintenant, tant les autres exigeaient déjà un travail conséquent.

2.4.2 Politique

❖ **Proximité politique**

Si l'on se réfère aux critères de durabilité retenus par la démarche Syalinnov (cf. figure 1), cet indicateur désigne le degré dans lequel les citoyen.ne.s s'impliquent dans leur alimentation. Toutefois, l'équipe accompagnatrice a également considéré une hypothèse de Terres en Villes, un autre projet suivi, selon laquelle « il n'y a pas de durabilité sans régulation politique – et donc qu'une initiative alimentaire isolée ne peut renforcer la durabilité du système. » Les réflexions à propos de cet indicateur l'ont donc progressivement fait se préoccuper du rôle du projet dans la construction de la politique alimentaire du territoire : est-il en dehors ou à contre-courant de celle-ci ? En suit-il le mouvement ? L'impulse-t-il ? Finalement, les « proximités » observées ici sont doubles : en plus de celle du citoyen avec les instances de décision est interrogée la relation entre la politique du territoire et les questions alimentaires.

Le premier aspect est traité par le questionnaire consommateurs : deux questions sont adaptables par projet afin de mesurer la participation et l'appropriation du projet par ses membres/destinataires (ex. participation à des groupes de travail, prise de parts sociales dans la SCIC). Une question interroge le sentiment d'emprise sur l'alimentation : 69,4 % et 60,7 % des répondant.e.s de Paris et Nantes respectivement indiquent pouvoir choisir leur alimentation plus facilement grâce aux projets.

Le deuxième aspect s'aborde par la compréhension du contexte politique local en termes d'alimentation : les collectivités du territoire engagent-elles des actions liées à l'alimentation ? Existe-t-il un PAT ? En ce qui concerne les trois territoires de l'étude : la communauté de commune de Hures-la-Parade ne se positionne pas sur d'autres actions liées à l'alimentation ; le PAT de la Ville de Paris est axé sur la restauration collective et CoopaParis ne s'inscrit pas dans ces activités ; enfin, celui de la métropole nantaise est en cours de construction. Si la collectivité entend co-construire le PAT et qu'il soit « *ce que les parties prenantes veulent et peuvent en faire* » (P_N), le ressenti au sein du Début des Haricots est pourtant pour l'instant celui d'une simple consultation des initiatives locales, sans retour sur l'utilisation des données qu'ils transmettent ni information sur la manière dont sera organisée la gouvernance.

Si un PAT est avancé et a impliqué un projet dont on cherche à évaluer les impacts, il peut être intéressant d'organiser un *focus group* avec ses parties prenantes, afin de retracer le processus de cette construction et d'observer les rapports entre les différents acteurs.

❖ Initiatives émergent dans le sillage du projet

Cet indicateur vient objectiver le postulat selon lequel la proximité politique est synonyme de durabilité. Il s'agit de recenser, grâce à des dires d'acteurs (ceux rencontrés pour les entretiens ou via le questionnaire), les « initiatives ou actions nouvelles impulsées ou rejointes » par les différents acteurs, suite au projet. Qu'entend-on toutefois par là ? Des activités en lien avec l'agriculture et l'alimentation ? L'élargit-on à la santé, à l'environnement ? Ces initiatives doivent-elles prendre une forme juridique ? Doivent-elles être débutées grâce au projet ou simplement rejointes ?

Le questionnaire diffusé pose la question de manière assez large, évoquant des initiatives rejointes ou initiées par le biais du projet. Les membres de Paris sont 91,7 % à considérer n'avoir rien initié ou rejoint. Les réponses positives évoquent rejoindre une Amap, une association de défense des consommateurs, monter un groupe de méditation entre membres, un blog sur la fabrication de produits d'entretien maison ou encore mener des actions de soutien à la création de coopératives identiques ou à l'alimentation biologiques dans les cantines. À Nantes, les micromarchés s'avèrent un moyen de découvrir l'association Ecos et ses autres activités (jardins et créativité en milieu urbain). Un livre de recettes et de conseils de cuisine a également vu le jour, sous l'impulsion de salariées d'Ecos et de destinataires des micromarchés.

Sur le causse Méjean, une pizzeria s'est ouverte près du moulin et utilise les farines du causse (figure 10). Elle était toutefois déjà en projet avant la rénovation du moulin et la filière



farine locale « *tombe bien* » mais ne l'a pas fait naître. Un système de paniers de produits locaux est également en train de se structurer non loin du moulin. Ces structures sont interdépendantes et participent, autant qu'elles profitent, d'un dynamisme global du territoire.

Figure 10. Panneau expliquant l'origine de la farine de la pizzeria de La Parade ©C. Bernardin

Les terrains de mon étude n'ont donc pas fait apparaître de réelle dynamique d'essaimage ou de création de nouvelles initiatives, notamment car les acteurs impliqués ont « *déjà beaucoup à faire* » (salarié du Début des Haricots) avec les projets initiaux.

2.4.3 Dimension sociale

❖ Proximité : cohésion sociale

Cet indicateur composite renseigne l'impact du projet sur la cohésion sociale de son territoire via trois facteurs :

- la part de population du territoire touchée. Elle est appréhendée via le nombre de destinataires du projet, souvent disponible plus ou moins précisément. Cela n'est toutefois pas sans soulever de questions pour certains projets : considère-t-on le nombre de membres ? le nombre total de personnes dans les foyers membres ? Cela suppose également de connaître la population du territoire, donnée qui peut ne pas être disponible si le territoire d'action du projet ne correspond pas à un territoire institué ;

- le nombre de nouvelles connaissances via le projet et leur degré de proximité. Cela est appréhendé via le questionnaire consommateurs. À Paris (resp. à Nantes), les membres de l'association qui ont sont 16,7 % (21,4) à n'avoir « fait la connaissance de personne », 62 % (67,9) à avoir « rencontré quelques personnes » dont ils connaissent le nom et 21,3 % (25) à avoir « forgé de nouvelles amitiés ». Le nombre de personnes ainsi rencontrées va de 1 à 5 (66,7 % à Paris, 79 % à Nantes), de 6 à 15 (26,7 et 21 %) voire plus de 15 (6,7 % à Paris). La mixité sociale est appréhendée par la question « Trouvez-vous que les membres du projet ressemblent aux personnes que vous fréquentez habituellement ? ». 24,1 % à Paris (resp. 28,6 % à Nantes) trouvent que c'est le cas, 63 % (53,6) que « cela dépend » et 13 % (17,9) que ce n'est pas le cas. On peut aussi jauger de la mixité sociale à travers la catégorie socio-professionnelle des destinataires. CoopaParis montre une surreprésentation des cadres ou professions intellectuelles supérieures (60,2 %). Les populations de plus hauts niveaux de vie et d'éducation sont en effet celles qui se tournent vers une alimentation plus durable²⁵. Malgré l'implantation des micromarchés dans des quartiers peu aisés et le public initialement visé, ils peuvent être perçus à l'inverse : « *Ce que j'aime au micromarché, c'est la rencontre avec les gens du quartier mais je ne trouve pas le public assez hétéroclite, cela reste un peu bobo comme on dit, mais cela reste un ressenti...* » (Micromarchés_#19) ;

²⁵ Voir note 18

- le type de territoire du projet: est-il (présent sur) un quartier prioritaire de la ville²⁶, comme c'est le cas de la Goutte d'Or ou de Nantes Nord (où se déroulait jusqu'en juillet 2017 un micromarché) ?

❖ Emplois

Cet indicateur renseigne en Équivalent Temps Plein (ETP) le nombre d'emplois que le projet a créé et si possible détruit (ex. par concurrence), directement ou non (ex. main d'œuvre agricole pour répondre à la demande ou au sein de nouvelles initiatives impulsées). Il peut être intéressant de renseigner l'autonomie financière du projet, soit dans quelle mesure les postes reposent sur des subventions publiques.

Les terrains de l'étude nous mettent face à trois situations différentes : CoopaParis ne génère pas d'emploi et fonctionne sur le bénévolat uniquement. C'est là une volonté affirmée du projet, par souci pour certains de ne pas rémunérer des personnes grâce au bénévolat d'autres, par idéologie ou par volonté de ne pas augmenter leurs charges fixes pour d'autres. La Farine du Méjean a créé l'emploi d'accueil au moulin et du meunier, celui-ci envisageant de d'embaucher un autre meunier à partir de 25 t moulues soit 2 puis 3 ETP, autofinancés. Le poste d'accompagnement et animation de la filière au Civam peut également être considéré comme impact du projet. Enfin, le Début des Haricots a créé 4 ETP à la Grande Barge et 1 ETP pour les micromarchés (une salariée à mi-temps en alternance + des associations gèrent 5 micromarchés 3h par semaine), tous aidés. À l'instar d'autres indicateurs, ces données ne prennent tout leur sens qu'une fois rapportées à la population totale des territoires observés.

❖ Accessibilité économique

Le prix demeure le premier critère de choix de produits par les consommateurs²⁷. D'après l'Anses²⁸, l'alimentation reste un marqueur des inégalités sociales et le niveau de vie et d'éducation sont positivement corrélés à des pratiques alimentaires durables. Cela peut s'expliquer par le coût de telles habitudes : une récente étude de l'UFC Que Choisir²⁹ a fait apparaître que les produits biologiques sont en moyenne 98 % supérieurs à ceux de leur équivalent conventionnel, du fait du taux de marge identique appliqué par la distribution. Les prix de base étant plus élevés, cela aboutit *de facto* à des marges brutes et donc des prix plus élevés. D'après sa définition, un des attributs de l'alimentation durable est pourtant d'être accessible économiquement. C'est donc une volonté des projets de proposer des produits accessibles au plus grand nombre.

Cet indicateur rend compte de la différence de prix entre des produits proposés par le

²⁶ Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 (Insee). Ils bénéficient de fonds publics pour parer à des problèmes spécifiques de pauvreté, mal-logement, mobilité restreinte.

²⁷ D'après un sondage d'Opinion Way pour le Sofinscope, consultable sur <https://www.sofinscope.sofinco.fr/les-francais-leur-budget-dedie-a-l'alimentation/>

²⁸ Voir note 18

²⁹ UFC-Que Choisir, août 2017 - *Fruits et Légumes bio en grandes surfaces, une consommation freinée par une offre indigente et des marges indigestes*. [Disponible ici](#)

projet et leur équivalent dans les circuits classiques. La notion de produit « équivalent » fait l'objet de débats. Considère-t-on simplement la nature du produit (ex. un yaourt, un pain) ? Aux produits des projets est pourtant attribuée une « qualité différenciée³⁰ ». Considère-t-on alors leur qualité nutritionnelle ? Considère-t-on encore des produits strictement équivalents (nature mais aussi producteur, labels, etc.) ? Les projets de Nantes et Paris ont pour objectif explicite de rendre accessibles des produits issus respectivement d'une agriculture biologique en circuit court de proximité et de l'agriculture paysanne. La farine du Méjean est moulue sur meule de pierre, ce qui lui confère des propriétés nutritionnelles plus intéressantes. Tous ces produits ne sont en revanche pas disponibles sous forme strictement équivalente en dehors des projets. Finalement, le choix a été fait de considérer les produits par nature et de les différencier en deux catégories : le conventionnel et le biologique, ce dernier étant un critère de qualité à la fois officiel et admis par les projets. Le principe est de relever les prix d'un à trois « produits phares » du projet ainsi que le prix le plus bas de produits de même nature³¹ – conventionnels et biologiques – dans les magasins du territoire. Les produits les moins onéreux se trouvent dans les *discounts* mais ce n'est pas systématique. Il est donc judicieux d'étendre les relevés aux autres types d'enseignes : commerce d'alimentation générale, grande surface classique ou, magasin spécialisé en produits biologiques.

Le comparatif s'effectue en faisant le ratio entre le prix projet et le prix le plus bas relevé. Ceux-ci sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8. Ratio entre les prix proposés par le projet et le prix du produit équivalent le moins cher relevé sur le territoire

	Conv.	AB	Conv.	AB	Conv.	AB
CoopaParis	Pâtes		Yaourt nature		Pommes	
	4 (3/0,78)	2,17 (3/1,78)	4,36 (3,4/0,78)	3,15 (3,4/1,08)	1,24 (3,1/2,49)	0,78 (3,1/3,95)
Début des Haricots	Carottes		Œufs		Pommes	
	3,57 (2,89/0,79)	1,48 (2,82/1,9)	3,40 (0,34/0,1)	1,42 (0,34/0,24)	2,39 (3,11/1,3)	0,89 (3,11/3,50)
Farine du Méjean	Farine de blé T65		Pain			
	4,31 (1,9/0,44)	2,5 (2,35/0,49)	1,73 (3,8/2,2)	1,22 (5/4,1)		

Il serait plus précis de comparer les prix du projet à un prix moyen ou médian sur le territoire (ex. prix > médiane ; prix < moyenne – écart-type) mais cela demanderait d'effectuer de nombreux relevés dans différents points de vente, ce que les projets n'ont peut-être pas le temps de faire.

En dehors des pommes certifiées AB, les produits des projets sont plus chers que leur équivalent dans d'autres points de vente des territoires. J'ai souvent entendu que les prix restaient élevés et que la rémunération des producteurs ne devait pas se faire au détriment des consommateurs, au titre qu'ils ne sont « *pas des vaches à lait* » (AE_P ; Csm_P_1 ; Csm_N_2).

³⁰ Terme retenu par Syalinnov. Les produits et services proposés par les projets sont considérés comme inscrits dans l'alimentation durable du fait du soutien de la fondation, qui a considéré leurs activités comme pertinentes.

³¹ À quantité équivalente et à la même période

Les projets jouent pourtant sur les prix grâce à leur modèle économique : les micromarchés proposent des produits quasiment au prix en vente directe en les achetant à seulement 89 % du prix de vente et en leur appliquant une marge fixe de 11 % ; quant à CoopaParis, les producteurs vendent pour la plupart au prix de gros, et la structure a de faibles charges fixes, ce qui permet de proposer des prix moins élevés. Les membres peuvent également mettre à disposition des produits prépayés par eux-mêmes pour d'autres personnes dans le besoin. Les projets affichent donc seulement des prix moins élevés que ceux *des mêmes produits* vendus via d'autres circuits.

❖ Valorisation sociale des métiers alimentaires

Ce dernier indicateur était dans un premier temps envisagé comme spécifique de projets incluant de la restauration collective. Je ne l'ai donc pas mobilisé sur les deux premiers terrains d'étude. Puis le terrain du causse Méjean a montré qu'il était finalement possible et pertinent de le mobiliser pour tous les projets. Le meunier de la Farine du Méjean a ainsi spontanément exprimé « *Je viens d'un grand groupe, j'en avais assez, je cherchais quelque chose d'authentique. C'est vraiment l'aspect financier qui compte, on perd ce pourquoi le meunier existe, c'est-à-dire de trouver un bon blé pour faire de la bonne farine* » (AE_M_1), ayant travaillé plus de 30 ans en minoterie industrielle. J'ai donc posé la question à d'autres acteurs et un agriculteur conventionnel a confié que le projet lui redonnait de la fierté dans son métier car il était parfois dégoûté de l'image de sa profession : « *On travaille toujours de la manière façon possible mais certaines franges de la population nous accablent [...] On n'a jamais eu autant de sécurité alimentaire, les accidents et les problèmes viennent pas de nous, la base de producteurs. Et malgré ça, on pollue, on tue, on massacre, on maltraite. [...] Donc le projet c'est dire aussi on fait pas que empoisonner les gens.* » (Pdc_M_6). De la même manière, un boulanger dans les Gorges du Tarn : « *cette image de point chaud nous colle un peu à la peau [...] Mais avec ce projet de moulin, ça fait un peu évoluer cette image, je l'ai senti déjà à la fête du moulin, les gens avaient pas les mêmes discussions avec moi, j'ai senti plus d'intérêt alors ça m'a fait plaisir. J'avais moins l'étiquette du gars des gorges qui veut seulement faire du fric l'été* » (AE_M_3). Il est donc intéressant de demander à tous les acteurs économiques si le projet les rend plus fier de leur métier. Cela semble être le cas lorsque ceux-ci travaillaient auparavant d'une manière jugée non durable par la société.

3 Impacts par projets et analyse comparée

3.1 Mise en perspective avec les impacts attendus

3.1.1 Principe de représentation graphique des impacts des projets

La représentation graphique des impacts consiste en deux radars d'impacts (notés de 0 à 4 : un mettant en avant les notes des indicateurs de proximité et un autre regroupant tous les indicateurs. Pour l'instant, les valeurs et seuils pour chaque indicateur ne sont pas encore tous définis. Il m'est donc impossible de réaliser des radars d'impacts à partir des données collectées, qui ne correspondent encore à aucune notation. La figure 11 a tout de même été réalisée à titre d'exemple.

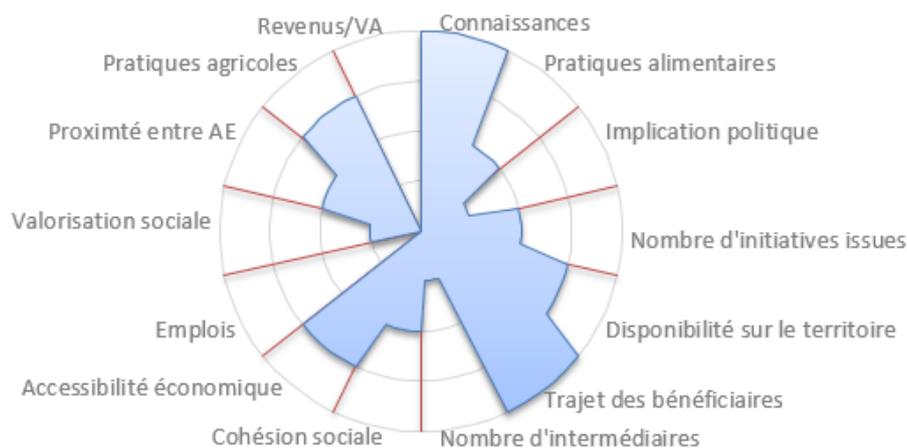
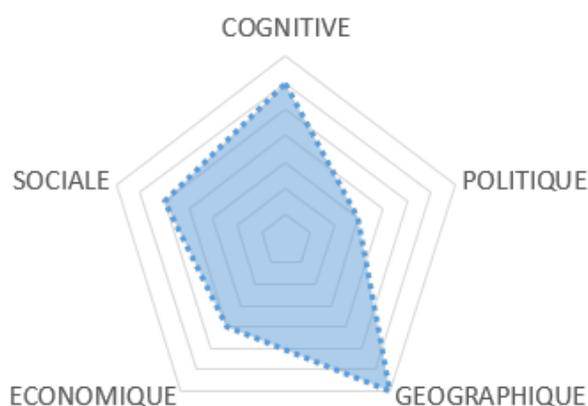


Figure 11. Exemple de radar d'impact final présentant les notes obtenues aux quatorze indicateurs

Des radars d'impacts espérés ont été dessinés à partir des Chemins vers le changement définis par les projets sous l'animation de l'équipe Syalinnov. Les objectifs finaux et intermédiaires des projets ont été reliés à une ou plusieurs dimensions ont été décomptés par dimension. Ils ont servi d'outil aux projets pour visualiser les dimensions que leurs activités concernaient. Les prochains paragraphes présentent les radars *ex-ante* des projets nantais (proche de celui de CoopaParis) et caussenard et les met en perspective avec les données collectées.

3.1.2 Le Début des Haricots



Le radar d'impacts possibles du projet nantais fait apparaître un projet plutôt équilibré, mettant l'accent sur les dimensions géographique et cognitive (figure 12). Le projet entend créer des « relations équilibrées » et « fortes », souhaite « améliorer la protection de l'environnement et la logistique » des producteurs et « rendre accessibles des aliments locaux pour les habitants » et « changer leurs pratiques alimentaires ».

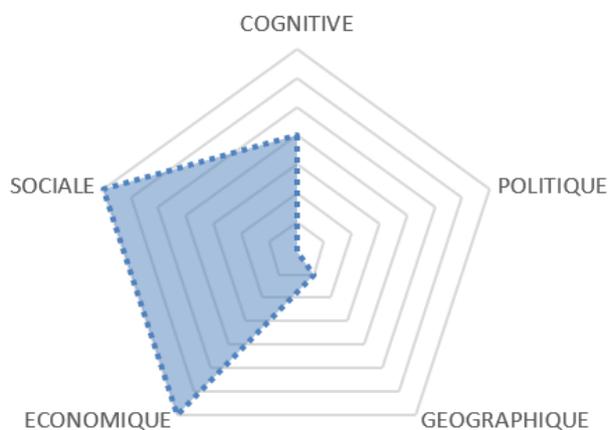
Figure 12. Radar d'impacts attendus du Début des Haricots

Les points de vente du projet font peu évoluer le maillage des commerces, très dense en milieu urbain. Ils proposent en outre des quantités assez réduites de produits. De plus, bien que les micromarchés soient à moins de dix minutes en voiture de la plupart de leurs clients, ils permettent à la moitié des répondant.e.s. Ceci implique que la dimension géographique sera sans doute moins significative que ce qui était envisagé.

La dimension économique a mis en évidence une optimisation de la logistique pour de nombreux producteurs (proximité fonctionnelle) de même qu'un fort partage de valeurs. Les

changements dans la durabilité des exploitations sont limités par leur engagement préexistant, tout comme les petits volumes n'influent pas significativement sur les revenus des producteurs. La dimension économique pourrait donc s'approcher de celle renseignée. En ce qui concerne le cognitif, la population semble se scinder en deux catégories : d'une part un public attiré par le côté « vie du quartier » qui découvre peu à peu les thématiques alimentaires par ce biais, d'autre part un autre public déjà sensibilisé et ayant des habitudes assez durables, quitte à ne pas habiter le quartier. Cette disparité entre en jeu dans la cohésion sociale mais implique que la dimension cognitive était sans doute surévaluée. Enfin, le PAT pourrait les impliquer plus qu'ils ne le pensaient et leur donner un poids inattendu dans sa construction.

3.1.3 La Farine du Méjean



Le radar d'impacts attendus de la Farine du Méjean (figure 13) montre un projet avant tout tourné vers des objectifs socio-économiques (« recréer du lien entre les gens du cause », monter une « filière opérationnelle et solide » « avec un meunier qui gagne sa vie ») et dans une moindre mesure, cognitifs (« faire connaître le patrimoine culturel et naturel du cause »).

Figure 13. Radar d'impacts attendus de la Farine du Méjean

Le projet devait créer du lien entre les habitants via la rénovation du moulin mais celle-ci a finalement été réalisée par des professionnels. Des animations autour du pain et des variétés anciennes et la rénovation bénévole de l'ancienne maison du meunier (qui accueillera le musée) devraient à terme générer cet impact. Il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité des activités qui seront mises en place sur le plan cognitif. Enfin, la dimension économique montre un rapprochement des acteurs économiques aux niveaux relationnel et processuel surtout. Le projet met néanmoins en jeu de faibles volumes par acteur économique et n'a que peu d'effets sur leurs revenus ou pratiques, minimisant son impact économique.

3.2 Analyse comparée

Cette mission professionnelle est riche d'avoir étudié trois projets. Cela permet d'en dégager des choses spécifiques et génériques et d'apporter des éléments de réponse à des questions telles que : qu'est-il nécessaire pour rendre plus durable un SA sur un territoire ? Qu'est-ce qui regroupe ces projets, *a priori* éloignés par leurs activités et leur environnement ? Dans quelle mesure sont-ils reproductibles et capables d'initier une transition dans les SA ?

Ils sont avant tout tous porteurs d'une volonté marquée d'engager un changement positif dans les SA. C'est remarquable dans la démarche d'évaluation elle-même : contrairement aux études d'impacts traditionnelles, elle ne s'attache pas en premier lieu à évaluer d'éventuels impacts négatifs ou délétères (bien qu'ils puissent exister et être pris en compte) dans le but de réduire ou compenser des externalités négatives. Si l'on analyse les indicateurs choisis, ils traduisent au contraire les effets de projets œuvrant pour un changement positif. D'après le guide méthodologique préparé par l'équipe Syalinnov, les projets « visent tous à réduire la domination du modèle agro-industriel au sein du système alimentaire ». Cela illustre la « **promesse de différence** » qui, d'après Le Velly (2017), réunit ce type de projets d'agriculture et alimentation durables. Celle-ci se fonde sur une analyse critique de la situation actuelle et constitue un futur désirable qui oriente leurs actions.

CoopaParis et le Début des Haricots sont de plus mus par une forte éthique environnementale et sociale. Cela se traduit notamment dans les proximités identitaires observées, ainsi que dans les types de producteurs impliqués et les produits vendus, lesquels se rapprochent moins du cahier des charges actuel de l'AB que de la démarche de Nature et Progrès, plus exigeante (et par là, plus durable ?). Ces projets se positionnent donc en alternatives engagées. Une conséquence de cette démarche sélective, en sus de leur petite taille, est qu'ils demeurent des **niches**. Fournier et Touzard (2017) écrivent que ces « modèles alternatifs [...] ne contribuent souvent qu'assez peu à la disponibilité des produits alimentaires, ainsi qu'à l'accès du plus grand nombre à ces produits, en particulier dans les aires urbaines », ce qu'illustrent les projets. Nous avons également vu qu'économiquement, ils demeurent peu accessibles aux petits budgets en dépit de tous les leviers actionnés. Il ne serait donc pas de leur seul ressort de modifier cet état des choses, mais plutôt de celui d'une politique économique qui orienterait par exemple ses subventions et taxes en fonction de la durabilité des exploitations et produits en étant issus. Pour Fournier et Touzard (2017), il est essentiel de renforcer l'appui au développement de ces modèles, sans quoi ils resteront à la marge sans embrasser un rôle de catalyseurs de transition dans les SA.

Ces auteurs préconisent encore de ne pas raisonner selon une dichotomie « alternatif-conventionnel » car elle ne recouvre aucune réalité. Ces mondes sont composites, pas totalement autonomes ou en rupture et, toujours d'après Fournier et Touzard (2017), « cette coexistence [...] peut être vue comme un facteur de résilience des SA et comme vecteur d'innovation », les projets faisant office de laboratoires d'expériences. Ils sont le théâtre de phénomènes d'**hybridation et de recombinaison** des schémas de production et d'échange. Par exemple, la Farine du Méjean implique des acteurs conventionnels et biologiques et les membres des micromarchés ou de CoopaParis font également leurs courses dans des circuits plus classiques. Ainsi, pour engager une transition, il existerait un équilibre entre adopter une radicalité excluante et rester une niche, et porter une volonté d'inclusion de tous et n'avoir alors plus rien de vraiment différent du système dominant.

Vouloir travailler ensemble ne fait pas tout et une **animation** pertinente et efficace est nécessaire pour assurer leur pérennité : c'est ce qui a permis à la Farine du Méjean de faire travailler ensemble des acteurs aux logiques différentes ; c'est en revanche ce qui manque à

CoopaParis pour résoudre les questions de gouvernance et d'organisation. Le micromarché de Nantes Nord, un quartier prioritaire, a également fermé en juillet faute d'une animation efficace pour mobiliser la population, qui trouvait *a priori* les produits trop chers. Cela nous mène à un autre critère de réussite : le fait d'**identifier correctement les besoins** des destinataires afin de faire *avec* eux plutôt que *pour* eux (Lahlou, 2005). Les derniers facteurs de réussite de ces projets sont le **contexte favorable**, tant en termes de prise de conscience et demande de la société que d'agenda politique, et enfin la bonne **intégration dans leur territoire**. Ils tirent en effet parti de leurs forces et contraintes (ex. rénovation d'un ancien moulin sur le Causse Méjean ou profiter de la diversité des productions biologiques et locales en Pays de la Loire pour alimenter le Début des Haricots.)

Enfin, essaimer, se fédérer ou s'agrandir sont autant de pistes pour les projets pour multiplier leurs impacts. Les trois étudiés se positionnaient plutôt en **promoteurs de la multiplicité et diversité** des initiatives, CoopaParis soutenant par exemple la création de structures similaires. L'inscription dans un réseau partenarial prend alors toute son importance.

4 Retour sur hypothèses et discussion

Cette discussion se structure autour de deux aspects : un retour critique sur la démarche Syalinnov qui implique de revenir sur les hypothèses 2, 4 et 5 ainsi qu'un retour critique sur mes propres méthodes, qui considère les hypothèses 1 et 3.

4.1 Retour critique sur la démarche Syalinnov

- H2. Les 14 critères de Syalinnov sont à la fois **simples, objectifs et représentatifs** des différents enjeux de la durabilité des SA.

À l'exception du « nombre d'intermédiaires » qui n'a pas encore abouti à des résultats concrets, la réflexion autour des indicateurs et la collecte des données n'a pas posé de problèmes majeurs ; les critères sont donc relativement simples.

Le découpage des enjeux en cinq dimensions et la conjugaison de critères de proximité et de « durabilité élargie » leur assure une certaine représentativité et objectivité. Néanmoins, la nécessaire limitation du nombre d'indicateurs et la co-construction impliquent que certains impacts pouvant être significatifs ne sont pas pris en compte : on peut citer ceux liés au gaspillage au sein des structures, à la manière dont elles sont approvisionnées (ex. les membres utilisent leur véhicule personnel pour récupérer de petites quantités chez un producteur), au bien-être/satisfaction de la population ou encore à la qualité de l'eau et la biodiversité (bien que l'étude des exploitations peuvent le renseigner indirectement). D'autre part, nous avons vu que, selon les appellations de Terrier *et al.* (2013), cette démarche s'intéresse à la durabilité restreinte et à la durabilité étendue de niveau 1, soit celle du territoire. Elle ne considère donc pas celle de niveau 2, soit l'échelle nationale/globale.

Enfin, certains enjeux ne sont pas en soi des impacts mais ne sont pas moins essentiels pour comprendre l'essence des projets et ainsi expliquer leurs impacts. Parmi eux, l'autonomie financière ou les facteurs de réussite cités dans la partie précédente ne sont pas explicitement étudiés. Pourtant, de tout cela dépendent leur résilience et leur pérennité.

- H4. Une démarche d'évaluation co-construite par des acteurs impliqués dans des projets de territoire permet d'évaluer leurs **effets extra-territoriaux**.
- H5. Une démarche d'évaluation co-construite par des acteurs impliqués dans les projets permet d'évaluer leurs **effets non prévus**.

Le risque qui peut résulter de la co-construction est de ne voir que ce que l'on veut et peut regarder, soit ici, les effets d'un projet sur la durabilité du SA de son territoire à partir de ses effets envisagés. La dynamique positive des projets peut également aboutir à un aveuglement face à leurs effets négatifs.

Je n'ai par exemple moi-même pas pris le temps d'enquêter la concurrence (ex. le projet a-t-il détruit des emplois ?). Cela est paré par le fait que les projets ont de faibles impacts d'ordre socio-économique comparativement à la taille de leur territoire ou des acteurs économiques impliqués. On peut donc supposer qu'ils n'ont pas d'effets sur des structures plus grandes et bien implantées (ex. grande distribution, meuniers...). Le risque est d'autant plus élevé dans le cas d'autoévaluations. Les acteurs peuvent avoir moins de recul qu'un œil extérieur. Néanmoins, on peut penser que les nombreuses dimensions de l'évaluation garantissent la prise en compte des impacts imprévus : si les projets n'ont pas d'activités en rapport avec un aspect ou un autre, réaliser l'évaluation selon les méthodes préconisées permet de balayer quand même l'intégralité des impacts possibles, qu'ils soient prévus ou non prévus au commencement du projet.

Évaluer les effets extra-territoriaux est plus complexe. Cela 1) demande d'avoir précisément défini ledit territoire, ce qui n'est pas toujours possible, 2) peut exiger des moyens plus conséquents (ex. des produits sont importés et gérés par une coopérative péruvienne). Cette hypothèse trouvait son sens dans la mesure où les projets souhaitent durabiliser le SA de leur territoire et rapprocher ses acteurs. Or, les problèmes liés à la définition précise d'un territoire entraînent une difficulté à distinguer des effets territoriaux d'extra-territoriaux. Cela s'est reflété via l'indicateur « nombre d'intermédiaires » qui a été peu défriché.

- Un dernier aspect de la démarche : la temporalité de l'évaluation

L'évaluation a la particularité de se positionner en ex-post. Il s'agit donc d'étudier les impacts non potentiels mais avérés. Il ne faut donc pas démarrer le processus trop tôt, avant qu'ils aient atteint la plupart de leurs objectifs. Il a ici été réalisés à N+3. À titre comparatif, le délai moyen de génération d'impacts de la recherche scientifique est de 5,9 ans (Colinet *et al.*, 2014). Or, les trois projets, spécialement du côté des personnes n'ayant pas participé à la co-construction ont déclaré que cette évaluation arrivait trop tôt. Pour les acteurs du causse Méjean, le moulin n'est pas encore en fonctionnement donc « *le bébé n'est pas fini !* » (Pdc_M_7) et c'est « *toujours un projet* » (P_M). Beaucoup de producteurs liés au Début des Haricots ont commencé le partenariat entre mars et mai 2017 et n'ont « *pas assez de recul* » (Pdc_N_3) pour discuter de ses impacts. De même, lorsque j'ai présenté la démarche d'évaluation à un membre de CoopaParis en charge de l'approvisionnement, il a immédiatement confié que cela allait être « *très compliqué... certains producteurs ont seulement reçu deux commandes...* » (AE_P). Les projets n'en sont pas au stade où ils ont atteint les « objectifs ultimes » définis par le Chemin

vers le changement (annexe G). Néanmoins, malgré les appréhensions initiales concernant la temporalité de l'évaluation, des impacts ont bien été mesurés.

4.2 Retour critique sur ma propre approche méthodologique

- H1. Un dispositif d'étude léger, **principalement qualitatif**, est **suffisant** pour renseigner les indicateurs choisis pour évaluer les impacts d'un projet sur durabilité.

Après un temps de tâtonnement pour me familiariser à la démarche et réfléchir aux méthodes, collecter des données satisfaisantes a bien été possible via quelques entretiens semi-directifs. Comprendre certains impacts a nécessité la diffusion d'un questionnaire, néanmoins son traitement est léger (décomptes, proportions). Il est possible de calculer simplement la significativité du questionnaire, à partir de la population totale du projet et du nombre de participations. Pour un niveau de confiance de 95 %, la marge d'erreur³² pour CoopaParis est de 8 % (108 réponses pour une population estimée à 400) et est donc acceptable³³. Elle est en revanche trop grande dans le cas des micromarchés (15,8 % soit 28 réponses pour une population estimée à 100) et l'administrer sur les lieux de distribution plutôt qu'en ligne aurait peut-être mené à davantage de résultats. Par ailleurs, le risque n'est jamais nul de se retrouver face à un biais (ex. les réponses viennent de personnes qui se sentent impliquées) et collecter un maximum de données afin de les croiser est souhaitable également pour cette raison. Enfin, si réfléchir à la démarche Syalinnov a exigé du temps et des compétences pluridisciplinaires, les méthodes testées sont aujourd'hui opérationnelles et appropriables par des personnes non-expertes.

- H3. Il est possible et pertinent de mobiliser une méthode **commune** pour mesurer les effets de projets très différents mais à la finalité identique, renforcer la durabilité des SA.

Les projets étudiés ici sont similaires entre eux sous certains aspects, par leur portée d'action notamment. Il est donc possible que je n'aie pas appréhendé toutes les situations possibles, d'autant plus que le Début des Haricots et CoopaParis se ressemblent dans leurs activités. Les autres projets mettront peut-être au jour d'autres types de relations, feront face à d'autres problématiques auxquelles je n'ai pas eu affaire. Le cas échéant, ils dégageront peut-être d'autres types de résultats. C'est toutefois l'une des caractéristiques de la démarche que d'accepter que des valeurs différentes renseignent les mêmes indicateurs, entre projets différents. Néanmoins, les méthodes de collecte et de traitement de données devraient rester identiques, et à plus forte raison les indicateurs, ayant été décidés conjointement.

Les hypothèses 1, 2, 3, et 5 sont donc validées, contrairement à la quatrième.

³² Via <https://fr.checkmarket.com/calculateur-taille-echantillon/>

³³ Elle l'est jusqu'à 10 %

Conclusion

Ce mémoire abordait les forces et limites de la démarche d'évaluation Syalinnov, co-construite avec des porteurs de projets d'alimentation durable. Est-elle suffisamment simple et objective pour mesurer les impacts de projets différents sur la durabilité des systèmes alimentaires ?

Lors d'immersions de quelques semaines au sein de trois de ces projets, j'ai mis en place des méthodes de collecte et traitement des données pour les quatorze indicateurs sélectionnés, au travers d'outils diversifiés : des entretiens semi-directifs des acteurs des systèmes alimentaires liés aux projets (n=32), deux questionnaires à des destinataires des structures (n=108 et n=23), des observations *in situ*, des cartographies ou encore des relevés de prix.

Les résultats montrent tout d'abord que la démarche Syalinnov peut se mettre en œuvre grâce à des méthodes simples, qualitatives et appropriables par les projets, dans une optique d'autoévaluation. Cette simplicité n'empêche pourtant pas de balayer une grande partie des enjeux liés à la durabilité des systèmes alimentaires, d'être transposable à des projets différents par leurs activités, environnement et portée d'action. Elle permet en outre d'appréhender les effets non prévus par les projets.

Une des limites de cette démarche, néanmoins, est son attachement à la notion de territoire, parfois floue. Le territoire d'action est souvent défini de manière théorique, est parfois multiple (territoire de consommation vs. territoire de production et/ou transformation) et les activités des projets impliquent en réalité des échanges à des échelles plus larges. Il est alors difficile de distinguer des effets « sur » et « hors » le territoire d'action des projets et de déterminer s'ils participent à rendre plus durables le SA de ce territoire comme ils le désireraient. Cela se ressent notamment autour de l'indicateur « nombre d'intermédiaires » qui reste à ce jour non défriché.

Une autre limite de cette étude réside dans sa temporalité : d'une part, elle arrive légèrement tôt pour évaluer les impacts des projets puisque ceux-ci n'ont pas atteint les objectifs ultimes qu'ils se sont fixés. D'autre part, des incertitudes demeurent à propos des valeurs que les quatorze indicateurs peuvent prendre : ils correspondront à des notes sur 4 et les seuils entre les différentes notes ne sont pas encore arrêtés.

Les données collectées et situations mises au jour devraient aider l'équipe Syalinnov à définir ces seuils et valeurs et ainsi noter les projets. Toutefois, les projets étudiés étaient relativement similaires par leur taille notamment, si bien que les résultats et situations relevés pourraient n'être pas assez génériques. Mais la démarche Syalinnov est en progression, évolutive, et il conviendra de la tester sur d'autres projets différant plus les uns des autres pour observer toute la palette des situations possibles.

Ce travail contribue donc à donner naissance à une démarche d'évaluation qui a le potentiel de se répandre dans le monde des initiatives d'agriculture et d'alimentation durables. Si elle parvient à éviter de prescrire un cadre normatif qui pourrait freiner l'innovation, elle peut devenir un outil efficace pour alimenter les plaidoyers des projets et orienter leurs actions.

Références bibliographiques

- Alain B. et Anne G., 1992. L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Paris: Éditions Nathan, 125 p.
- Allen T. and Prosperi P., 2014. Metrics of sustainable diets and food systems. In *Workshop Report. Bioversity International & CIHEAM-IAMM. Montpellier, France.*
- Altieri M., 1987. *Agroecology: the scientific basis of alternative agriculture.* Boulder : Westview Press, 227 p.
- Ansaloni M. et Fouilleux E., 2006. Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (292), pp.3-17.
- Aubin *et al.*, Méthodes d'évaluation. Panorama critique. In Esnouf C., Russel M. et Bricas N. (Coords), 2011. duALIne - durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche, Rapport Inra-Cirad (France), 236 p.
- Barnes J.G., 1997. Closeness, Strength, and Satisfaction: Examining the Nature of relationships between providers of financial services and their retail customers., *Psychology & Marketing* 14(8), pp.765-790.
- Baroni L. *et al.*, 2007. Evaluating the environmental impact of various dietary patterns combined with different food production systems. *European journal of clinical nutrition*, 61(2), p.279.
- Bergadaà M. et Del Bucchia C., 2009. La recherche de proximité par le client dans le secteur de la grande consommation alimentaire, *Management et Avenir*, 1(21), p.121-135.
- Birlouez E., Laporte R., Vieille Blanchard E., 2014. *Faut-il arrêter de manger de la viande ?* Paris : Le Muscadier, 125 p.
- Bockstaller C., *et al.*, 2010. Stratégies de choix des méthodes et outils d'évaluation environnementale en systèmes d'élevage. *Élevages et environnement*, pp.15-64.
- Bricas N., Lamine C. et Casabianca F., 2013. Agricultures et alimentations : des relations à repenser?. *Natures Sciences Sociétés*, 21(1), pp.66-70.
- Bricas N., 2017. Relocaliser : une fausse bonne idée? *Urbanisme*, (405), pp.33-35.
- Buttel F.H., 2006. Sustaining the unsustainable: agro-food systems and environment in the modern world. *Handbook of rural studies*, pp.213-229.
- Chiffolleau Y. & Prevost B. 2012. Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noréis. Environnement, aménagement, société*, 224, pp.7-20.
- Commission Européenne, 2005. *Impact assessment guidelines.* SEC2005 (791), European Commission, Brussels.
- Colinet L *et al.* 2014. ASIRPA-Analyse des Impacts de la Recherche Publique Agronomique. Rapport final. 41p.
- COPAGE, 2012. DOCOB du Causse Méjan (Volume 1), Inventaire et analyse de l'existant, Enjeux et objectifs. COPAGE : Mende, 74 p.

Daniel M. et Sirieix L., 2012. Les pratiques durables : Une forme de résistance ordinaire ? *Décisions Marketing*, (68), p.11.

de Reviere B., 2012. *Repères sur les théories du changement*. Synthèse bibliographique réalisée dans le cadre du groupe de travail F3E – COTA « Agir pour le changement ». 35p. [disponible sur https://f3e.asso.fr/media/transfert/doc/reperes_toc_v4.pdf , consulté le 15/09/17].

Di Méo G., 1998. *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan, 317 p.

Donada C. et Nogatchewsky G., 2005. Vingt ans de recherches empiriques en marketing sur la performance des relations client-fournisseur. *Recherche et Applications en Marketing*, 20(4), pp.71-96.

Dubuisson-Quellier S. (2009). *La consommation engagée*. Paris : Sciences Po, les Presses, 143p.

Dubuisson-Quellier S. et Plessz M., 2013. La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? *Sociologie*, 4(4), pp.451-469.

Fischler C., 1993. *L'Homnivore*, Paris : Odile Jacob, 440 p.

Ford D., 1980. The Development of Buyer-Seller Relationships in Industrial Markets, *European Journal of Marketing*, 14(5,6), p.339.

Fournier S., & Touzard J. M., 2017. Diversité et confrontation de modèles au sein des systèmes alimentaires: vers une convergence?. In *Systèmes agroalimentaires en transition* (pp. 137-148). Versailles : Quæ.

Godard O., Hubert B., 2002. Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA. Rapport intermédiaire de mission, Inra éditions, Paris, 58 p.

Gourlot N. et Manola T., 2013. Représentations territoriales des amapiens (consommateurs et producteurs d'Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne). Quel(s) sens pour la métropole Lyon/Saint-Etienne ? – Rapport de recherche *Programme de Recherches Territorialisées en Rhône-Alpes*.

Héroult-Fournier C., 2014. *La proximité perçue par les consommateurs vis à vis d'un circuit de distribution: conceptualisation et application à la vente directe de produits alimentaires* Thèse de doctorat en marketing dissertation, Montpellier, SupAgro. 191 p.

Kelley H.H. et al., 1983. Analyzing close relationships. in *Close relationships*, San Francisco, Freeman, pp. 20- 67.

Landais É., 1998. Agriculture durable: les fondements d'un nouveau contrat social?. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 33(33), pp.5-22.

Lahlou S., 2005. Peut-on changer les comportements alimentaires ? *Cahiers de nutrition et de diététique*, 40 (2). pp. 91-96.

Le Velly R. 2017. Dynamiques des systèmes alimentaires alternatifs. In *Systèmes agroalimentaires en transition* (pp. 149-158). Versailles : Quæ.

Lécolle P., & Thoyer S. 2017. La PAC et l'environnement : freins et leviers pour la transition agroécologique. In *Systèmes agroalimentaires en transition* (pp. 51-70). Versailles : Quæ.

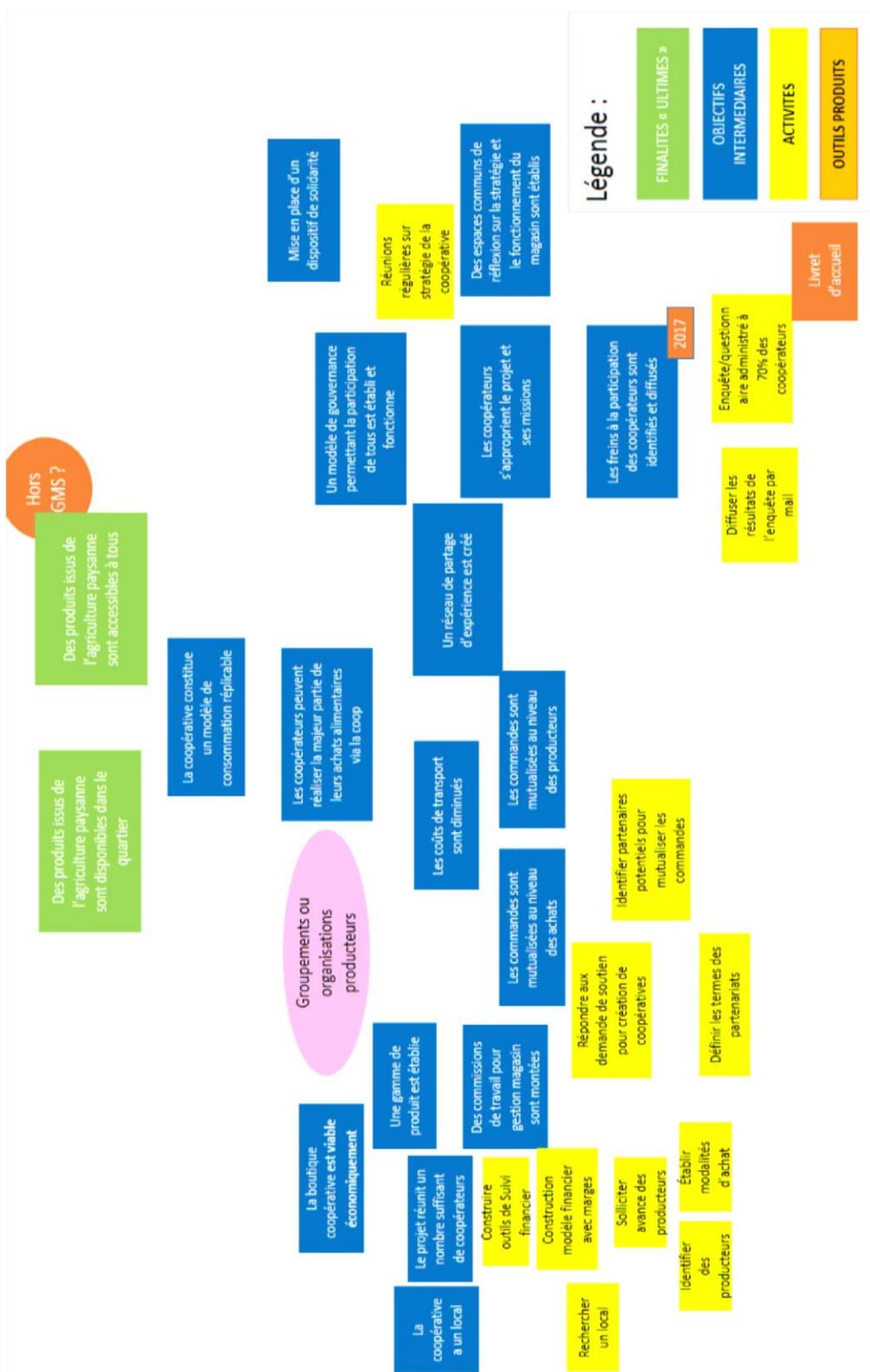
Lendrevie J. and Lévy J., 2014. *Mercator 11e édition : Tout le marketing à l'ère numérique*. Paris : Dunod. 1040p.

- Macombe C. *et al.*, 2013. *ACV Sociales—Effets socio-économiques des chaînes de valeurs*. Montpellier : Cirad. 171 p.
- Maréchal G., & Spanu A., 2010. Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 59, pp. 33-45.
- Mathé S. Rey-Valette H. et Chia E., 2010. Évaluation de la durabilité institutionnelle : une innovation organisationnelle au service des politiques publiques de développement durable. In *ISDA 2010* (p. 10). Montpellier : Cirad-Inra-SupAgro
- Mulle A., 2013. *Étude de faisabilité et co-construction d'une micro-filière farine sur la Causse Méjean*. Mémoire de fin d'études. Montpellier Supagro, 54p.
- Rastoin J.L., Ghersi G., De Schutter O., 2010. *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes analyses et dynamiques*. Versailles : Éditions Quæ (Synthèses), 565 p.
- Rey-Valette H. *et al.*, 2008. *Guide de co-construction d'indicateurs de développement durable en aquaculture*. Montpellier : Cirad, 144 p.
- Rieutort L., 2009. Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'information géographique*, 73(1), pp. 30-48.
- Singly F., 2012. *Le questionnaire (3è édition)*. Paris : Armand Colin, 125 p.
- Sirieux L., & Le Borgne G. 2017. Vers de nouveaux modèles de consommation ?. In *Systèmes agroalimentaires en transition* (pp. 89-100). Versailles : Éditions Quæ.
- Steffen W., Richardson K., Rockström J. *et al.*, 2015. Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347(6223), p.1259855.
- Tallon H., *et al.*, 2013. « Guide d'utilisation de l'outil Cartapp » In Gassel P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. *Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture*. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon.
- Terrier M., Gassel P. and Le Blanc, J., 2013. Assessing the sustainability of activity systems to support households' farming projects. In *Methods and Procedures for Building Sustainable Farming Systems*. pp. 47-61. Pays-Bas: Springer.
- Vermeir I. and Verbeke W. 2004. Sustainable food consumption: Exploring the consumer attitude-behaviour gap. *Ghent University, WP*, 4, p.268.
- Zahm F. *et al.* 2015. Agriculture et exploitation agricole durables : état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture. *Innovations Agronomiques*, 46, pp.105-125.

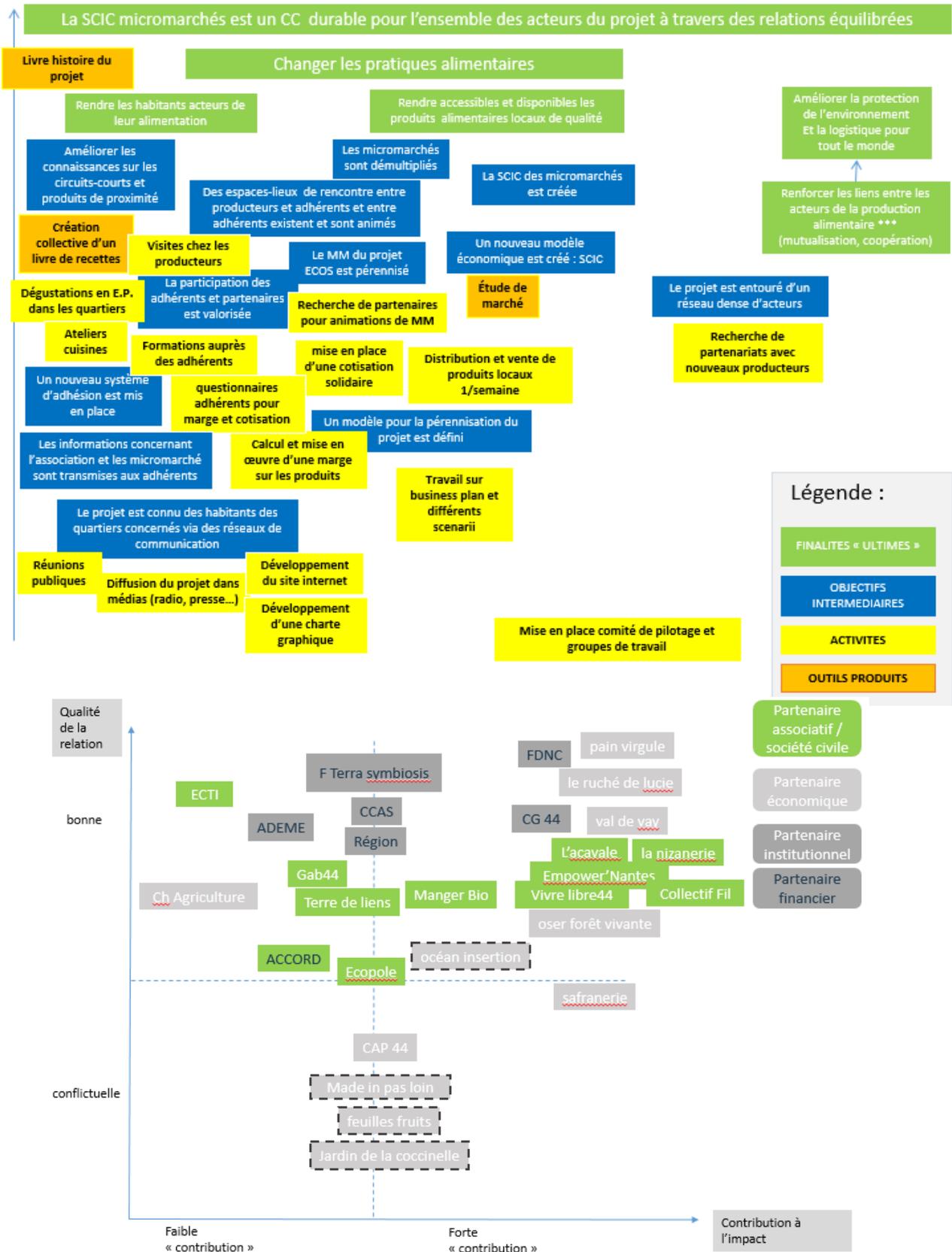
Table des Annexes

Annexe A : Chemin vers le changement de CoopaParis.....	43
Annexe B : Chemin vers le changement et Environnement Partenarial du Début des Haricots.....	44
Annexe C : Chemin vers le changement et Environnement Partenarial de la Farine du Méjean....	45
Annexe D : Liste des acteurs rencontrés au cours des entretiens	46
Annexe E : Méthode de réalisation d'une zone de chalandise	47
Annexe F : Guide d'entretien des acteurs économiques	48
Annexe G : Modèle de questionnaire consommateurs	49

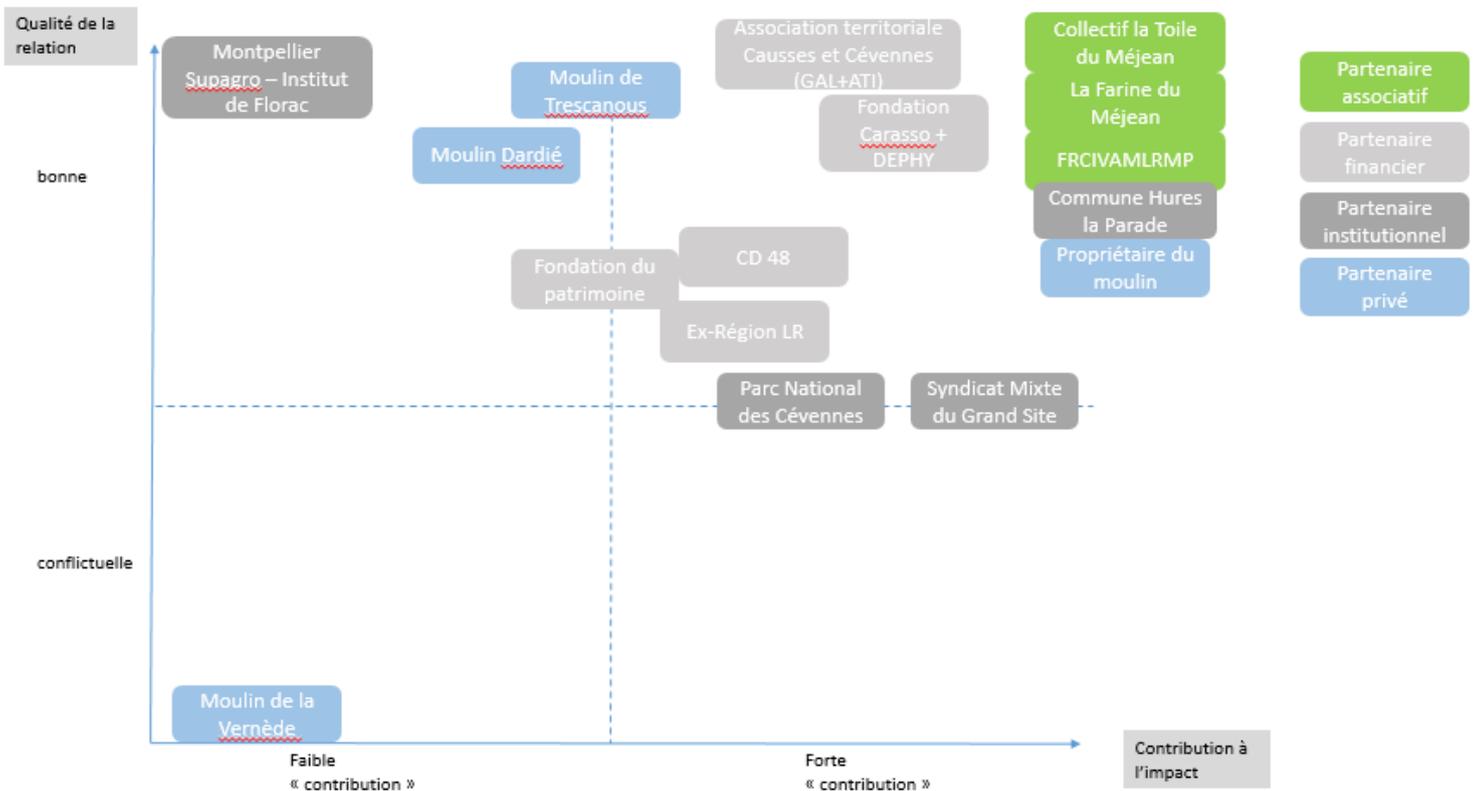
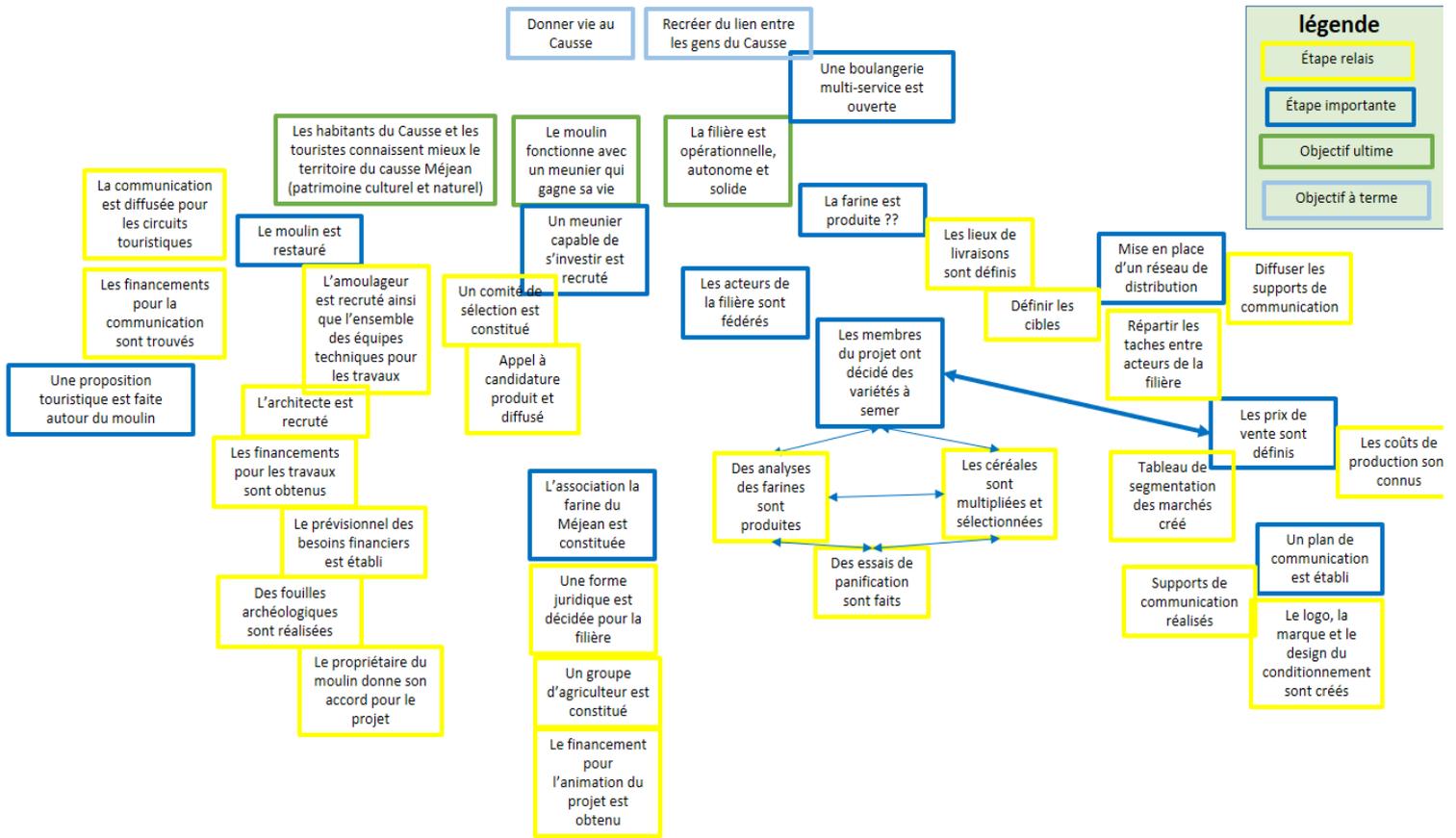
Annexe A : Chemin vers le changement de CoopaParis



Annexe B : Chemin vers le changement et Environnement Partenarial du Début des Haricots



Annexe C : Chemin vers le changement et Environnement Partenarial de la Farine du Méjean



Annexe D : Liste des acteurs rencontrés au cours d'entretiens formels

Catégorie	Code	Âge, métier et/ou fonction dans le projet		
Consommateurs	Csm_P_1 <i>Non citée</i>	37, Gérant de chambres d'hôtes 64, Femme au foyer/Retraitée	Membres de CoopaParis	
	Csm_N_1 Csm_N_2 <i>Non citée</i>	25, mécanicien 62 et 63, Technicienne de laboratoire et Employé travaux publics 47, Chargé Ressources Humaines	Client.e.s des Micromarchés	
	AE_P	Réfèrent de la Commission approvisionnement de CoopaParis		
Acteurs économiques	AE_M_1 AE_M_2 AE_M_3	Meunier du moulin de la Borie Boulangier de Meyrueis Boulangier de La Malène	Membres de la Farine du Méjean	
	Pdc_P_1 Pdc_P_2 Pdc_P_3 Pdc_P_4 Pdc_P_5	Vigneron dans l'Ardèche Maraîchère à Cergy Éleveurs en Mayenne Producteur de pâtes en Normandie Producteurs d'épices (notamment) dans les Pyrénées		
	Pdc_N_1 Pdc_N_2 Pdc_N_3 Pdc_N_4 Pdc_N_5 Pdc_N_6 Pdc_N_7 Pdc_N_8	Producteurs de fromages de brebis Apiculteurs Producteurs d'œufs Entreprise d'insertion par le maraîchage Boulangers Microbrasseur artisanal Maraîchers Producteur de pâtes	Tous dans un rayon de 80 km de Nantes	
	Pdc_M_1 Pdc_M_2 Pdc_M_3 Pdc_M_4 Pdc_M_5 Pdc_M_6 Pdc_M_7	Transformateurs de fruits sauvages AB Éleveur de brebis laitières AB Éleveur de brebis laitières « traditionnel » Éleveurs de brebis laitières « traditionnel » Polyculteur-éleveur AB Éleveur de brebis laitières « traditionnel » Éleveur de brebis laitières AB		
	Acteurs politiques	P_N P_M	Chef de projet Agriculture à Nantes Métropole Maire de Hures-la-Parade	
		<i>Non citée</i>	Habitant du Causse, Président et délégué du collectif la Toile Méjean (collectif d'habitants pour la rénovation du site du moulin) au sein de la Farine du Méjean	

Annexe E : Méthode de réalisation d'une zone de chalandise

DEFINIR LE TERRITOIRE DU PROJET

Les projets Syalinnov revendiquent un fort ancrage territorial et visent à valoriser les acteurs du « territoire » et leur agriculture et alimentation. Quelle réalité recouvre ce terme ? Sans débattre ici de l'idée selon laquelle territorialiser l'alimentation permet de durabiliser le système alimentaire, il convient toutefois de définir précisément de quel territoire il est question pour chaque projet. Cela permet ensuite de renseigner précisément les indicateurs que sont l'accessibilité physique ou l'accessibilité des produits (dans quel périmètre sélectionner des points de vente où relever des prix ou estimer une densité de points de vente ?) et ce, plus précisément que l'échelle du quartier, de la communauté de communes, département, etc.

DEFINITION

Il s'agit de déterminer l'aire géographique qui correspond au territoire d'action du projet : où travaillent les acteurs impliqués, où habitent les consommateurs/membres...

Dans le cas de projets de distribution : où habitent les mangeurs

Dans le cas d'une filière : où sont les acteurs économiques (ex. agriculteurs, boulangeries...)

Dans le cas d'une collectivité : où sont les initiatives coordonnées par exemple

MESURE

Une mesure pratique est issue du marketing : la zone de chalandise désigne l'aire de laquelle proviendra la majorité des clients d'un point de vente. Nous l'utiliserons ici pour définir les territoires des projets.

MODE DE COLLECTE DES DONNES (outils)

- Dans l'idéal, si l'on dispose des adresses des acteurs, les convertir en coordonnées GPS sur <http://1001maps.fr>.
- Copier-coller les coordonnées dans Excel puis Géomarketing. Attention : 1001maps donne la longitude d'abord, Géomarketing demande l'inverse)
- Dans Géomarketing : sélectionner là où se trouve le point de vente/cœur du projet/ville
- Donner un nom aux points (A, B, C ; 1, 2, 3...), copier les coordonnées (dont la première ligne soit Nom, latitude, longitude) et les coller dans « Greffer les points d'intérêt ». Vérifier qu'il a le même nombre de points. Sinon, cela peut être dû au fait qu'une adresse est présente plusieurs fois ou que la 1^{ère} ligne (l'intitulé des colonnes) n'a pas été collé.
- « Greffer » : les points s'affichent.
- Conventionnellement, on observe en marketing des aires à 30, 50 et 80% du nombre d'impliqués total. Il s'agit de faire entrer ces % dans des aires : soit « circulaires » s'ils sont très rapprochés du point de vente (ex. les gens y vont à pied) soit « isochrone SHARP », plus précis. Une aire isochrone calcule la distance en voiture depuis le point de base.
- Tester des minutages/distances qui génèrent des aires qui englobent 30, 50 puis 80 % des adresses.
- Faire une capture d'écran, très important car rien n'est sauvegardé. Zoomer afin de voir la zone dans son ensemble (région, ville, quartier...) et zoomer encore pour bien distinguer les aires
- Dans le cas de plusieurs points de vente/base (ex. 3 micromarchés), générer des aires pour chaque. La zone totale et donc le territoire du projet est celle qui s'étend sur aires tertiaires (80 %) de tous les points de vente/base.

Annexe F : Guide d'entretien des acteurs économiques

Le but de cet entretien est de discuter de votre satisfaction quant au partenariat [avec tel projet] et de l'évolution de vos relations avec les autres professionnels (du territoire), impliqués ou non dans le projet.

Rapprochement/qualité des relations (E1) :

- Comment et quand a débuté votre collaboration ? Qu'est-ce qui vous a séduit dans le projet ?
- Avez-vous noué de nouvelles relations avec le projet ? Rencontré de nouveaux producteurs, transformateurs, consommateurs, institutions ?
- Diriez-vous que c'est un partenaire/ce sont des relations économiques plus proches que les autres que vous entretenez ? Pensez-vous que c'est un partenariat/un débouché pérenne pour vous ?
- Trouvez-vous que vos relations avec les autres professionnels ont évolué depuis que vous vous impliquez dans le projet ? Comment ?
- Avez-vous établi de nouveaux contrats depuis que vous collaborez ? Cela vous satisfait-il ?
- Comment sont fixés les prix ? Est-ce que ce processus et les prix vous conviennent ?
- Trouvez-vous que la collaboration est bien organisée ? Pensez-vous à des contraintes liées à ce partenariat ?
- Pouvez-vous me parler de ce que vous échangez ? Cela peut être des discussions (ex. technique, informel, météo) voire du matériel, du troc. Discutez-vous souvent de comment fonctionne de projet ? de comment travaillent les autres acteurs impliqués ?
- Avez-vous vous-même monté ou rejoint d'autres initiatives suite à votre implication dans le projet ? (P2) Des actions/initiatives nouvelles sont-elles nées du fait de votre partenariat ?
- Est-ce que des emplois ont été créés du fait de votre collaboration ? (S2a)
- Êtes-vous, vous-même, plus satisfait, fier de votre métier ? (S2c)

Évolution des pratiques (E2b) :

- Pouvez-vous me présenter rapidement votre activité ? et plus spécifiquement celle liée au projet ?
- Savez-vous combien de surfaces vous allouez au projet ? (*ou à partir de quantités et rendement*)
- Êtes-vous en agriculture biologique ? Certifiée ? Depuis combien de temps ? Pourquoi ces choix ?
- ➔ Le projet a-t-il impliqué chez vous un changement dans vos pratiques agricoles ?
 - Via quelles activités ? ex. avez-vous suivi des formations, été mis en lien avec des organismes, vous a-t-on fait des demandes spécifiques ?
 - Comment vos pratiques ont-elles évolué, plus précisément ? Sur quelles surfaces ?
> *fertilisation, traitements phytos, (eau), longueur des rotations, labour, espèces/variétés...*
 - (Qu'est-ce qui vous empêche d'aller plus loin dans les changements ?)
 - Avez-vous gagné en autonomie ? Par exemple, avez-vous arrêté d'acheter tel ou tel intrant ? Prenez-vous plus de décisions, techniques ou bien sur l'organisation, par vous-même ?
 - Avez-vous davantage de temps libre, grâce au projet ? Ou bien est-ce le contraire ?
 - Le projet modifie-t-il votre sensibilité aux aléas de production, climatiques, de prix, de main d'œuvre ?
 - Le projet fait-il que vous êtes moins vulnérable aux changements de réglementation ?

Évolution des revenus (E2a) :

- Considérez-vous que le projet soit un gros débouché ? en part du CA ? Qu'est-ce que serait un « gros client » pour vous ?
- Est-ce un nouveau débouché pour vous ou vient-il remplacer un ancien client ? Le cas échéant, lequel ? Avez-vous augmenté la production pour répondre à cette demande ?
- Savez-vous comment vos revenus ont évolué depuis que vous faites partie de ce projet ? En pourcentage d'augmentation/de diminution ?
- *Prévenir que les pdc ne sont pas obligés de répondre à cette question s'ils ne le souhaitent pas :*
 - ➔ Un agriculteur sur trois touchait moins de 354 euros en 2016. Sans nécessairement donner de chiffres, où vous situez-vous par rapport à cette référence ?

Annexe G : Modèle de questionnaire consommateurs

« Bonjour. Ce questionnaire s'inscrit dans une étude pour comprendre les impacts [du projet] sur l'alimentation du territoire. Il aborde notamment vos habitudes [dans le projet] et ce qui a changé pour vous dans votre alimentation depuis que vous en faites partie. Il dure cinq à dix minutes et vous garantit bien entendu un anonymat total. Votre participation aidera grandement l'avancement du projet. Si vous souhaitez être tenu.e au courant de la suite, vous pourrez en fin de questionnaire laisser une adresse e-mail à laquelle nous pourrions vous communiquer les résultats. Merci par avance de votre précieuse participation et bon questionnaire ! »

Organisation des courses

- Depuis combien de temps faites-vous partie du projet ? < 1 an ; entre un et deux ans ; > 2 ans
- À combien de temps du projet habitez-vous ? < 5 min en voiture ; entre 5 et 10 min ; > 5min
- De manière générale, vous faites vos courses (plusieurs réponses possibles) : à vélo, à pied, en voiture, en transport en commun
- Avec le projet, vous : prenez moins/plus du tout votre voiture ; prenez autant votre voiture (ou ne le prenez pas avant) ; prenez davantage votre voiture
- Pouvez-vous classer les trois types de structures des lesquelles vous faites principalement vos courses, en termes de quantités d'aliments ? Projet ; Super/Hypermarché ; Supérette ; Amap/Ruche ; Marché
- Depuis que vous connaissez le projet, achetez-vous moins en quantités dans la distribution classique ?

Zoom sur quelques habitudes

- Vous diriez que le projet : a eu une grande influence/un peu fait évoluer/n'a rien changé à vos habitudes alimentaires
- Pouvez-vous préciser en quelques mots ?
- Avec le projet, vous diriez que la part de produits issus de l'AB dans vos achats : augmente, diminue, reste constante
- Avec le projet, vous diriez que la part de viandes/poissons dans votre alimentation : augmente, diminue, reste constante
- Avec le projet, vous diriez que la part de produits dans votre alimentation : augmente, diminue, reste constante
- Avec le projet, vous estimez que vous mangez : globalement moins/à peu près autant/plus de calories
- Avec le projet, vous estimez que vous mangez : globalement moins/aussi /plus diversifié
- Avec le projet, vous estimez que vous jetez : globalement moins/à peu près autant/plus de nourriture

Participation, critères de choix

2 questions liées à la participation/implication dans le projet

- Par le biais du projet, avez-vous initié d'autres actions/activités (associatives, économiques ou politiques...) liées à l'alimentation, l'environnement ou la santé ?

Grâce au [projet], avez-vous l'impression...

	Oui	Pas vraiment	Pas du tout
de mieux savoir d'ou vient votre alimentation ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de pouvoir la choisir plus facilement ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

[Le projet] a-t-il modifié l'importance que vous accordez aux caractéristiques suivantes, lorsque vous achetez un produit ?

	C'est plus important	Cela n'a pas changé	C'est moins important
Prix	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Composition, ingrédients	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Emballages (quantité, composition)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Saisonnalité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mode de production, labels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Proximité du lieu de production, "local"	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Relations sociales

- Via le projet : *Vous n'avez fait la connaissance de personne ; vous quelques nouvelles personnes de nom ; vous avez forgé de nouvelles amitiés*
- Vous estimez ce nombre à : *1 à 5 ; entre 6 et 15 ; plus de 15*
- Trouvez-vous que le public du projet ressemble aux personnes que vous fréquentez habituellement ? *Oui ; cela dépend ; non*
- Pouvez-vous citer trois noms de producteurs/fermes collaborant avec le projet ?

Connaissances générales sur l'alimentation

- Si [le projet] vous a fait découvrir ce terme, qu'est-ce que pour vous un « Système alimentaire » ? *l'offre alimentaire sur un territoire donné ; la manière dont un corps assimile et utilise la nourriture qu'il ingère ; l'organisation des humain.e.s et de leurs ressources pour produire, distribuer et consommer leur nourriture*
- Grâce au projet, vous avez découvert : *l'agroécologie, l'AB, la biodynamie, la permaculture, l'agriculture paysanne, l'agriculture naturelle*
- Grâce au projet, vous savez ce que caractérisent : *le premier chiffre sur le tampon d'un œuf, les appellations TT65, T80, T110 ou T150*
- Grâce au projet, vous avez découvert les légumes suivants : *patate douce ; rutabaga ; blettes ; panais ; topinambour, chou kale*

Grâce [au projet], vous savez à quelle(s) saison(s) se consomment idéalement ces fruits/légumes :

	Printemps	Été	Automne	Hiver
Prunes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Kiwis	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tomates	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Châtaignes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Asperges	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Informations complémentaires

Tranche d'âges, Catégorie socio-professionnelle (standards Insee) et espace libre pour des commentaires et/ou email pour recevoir les résultats

Résumé

L'évaluation d'impacts est un outil majeur pour la prise de décision. Néanmoins lorsqu'elle touche aux systèmes alimentaires et à la durabilité, la complexité de ces notions rend la tâche ardue. La fondation Daniel et Nina Carasso travaille à construire une démarche d'évaluation simple et la plus objective possible à destination de projets d'alimentation et d'agriculture durables : la démarche Syalinnov. Neuf initiatives soutenues par la fondation ont donc mené une réflexion collective et ce mémoire propose de la tester et d'en faire un retour critique. Une immersion au sein de trois initiatives à Nantes, à Paris et en Lozère a permis de mobiliser des méthodes multiples et pluridisciplinaires pour collecter les données de quatorze indicateurs à partir de 32 entretiens semi-directifs, d'observations *in situ*, de la diffusion de questionnaires (n=131) et d'autres outils comme de la cartographie ou des relevés de prix. Les résultats montrent que la démarche est à même d'évaluer objectivement et communément, grâce à des méthodes simples, légères et principalement qualitatives, des impacts prévus ou non et représentatifs de la diversité des enjeux des systèmes alimentaires. Ils montrent également qu'une approche territoriale des systèmes alimentaires peut compliquer l'appréhension de certains indicateurs. Enfin, l'évaluation devrait être réalisée lorsque les projets sont en passe d'atteindre leurs objectifs ultimes, ce qui n'était pas tout à fait le cas dans cette étude. Pour conclure, ce travail apporte principalement des méthodes de collecte et de traitement des données et éclaire les impacts relevés dans les trois projets étudiés. La démarche est encore en construction mais peut devenir un outil efficace pour l'autoévaluation des projets d'agriculture et d'alimentation durables.

Mots clés

Évaluation d'impacts, durabilité des systèmes alimentaires, projets, alimentation territoriale, proximité

Pour citer cet ouvrage : Bernardin, Claire (2017). Mobilisation critique d'une démarche d'évaluation d'impacts de projets visant à rendre les systèmes agri-alimentaires plus durables. Mémoire de mission professionnelle, Ingénieur spécialisé Innovations dans les systèmes agricoles et agroalimentaires du monde, Montpellier SupAgro. 41 p]

Montpellier SupAgro, Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>

Ce diplôme ingénieur spécialisé est une formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde



Formation accréditée par la Commission des Titres de l'Ingénieur et labellisée EUR-ACE

